

LE DEVOIR

Vol. LXXXVII - No 7

MONTREAL, LE MERCREDI 10 JANVIER 1996

75c + TPS + TVQ / Toronto 15

PERSPECTIVES

Casse-tête

La désormais incontournable *Équipe Canada* a repris du service et, après la Chine et l'Amérique latine, c'est du sud de l'Asie qu'elle enverra cette fois-ci la bonne nouvelle des milliards de dollars brassés. Mais par-delà les tableaux ronflants, l'entraîneur-chef Jean Chrétien a sûrement pris soin de mettre dans ses bagages l'organigramme à redessiner de son cabinet.

A Ottawa, où la conjecture est un sport qui se pratique en toute saison, les rumeurs ont la vie dure. Celle d'un remaniement ministériel, maintenant âgée de plus de quinze mois, est en passe de battre tous les records de longévité. Aussi le premier ministre a-t-il eu beau, dans ses interviews de Noël, mettre en exergue l'«excellence» de son équipe, il n'a pu empêcher qu'elle refasse surface. Apparemment pour de bon.

En fait, le moment ne pourrait être mieux choisi. Le gouvernement jouit d'une double trêve, parlementaire mais aussi «constitutionnelle» du fait de l'intention déclarée de Lucien Bouchard de mettre la question nationale sous le boisseau pour au moins un an. Il vient tout juste de franchir la mi-mandat, mais il doit déjà se préparer pour le long tour de piste qui le mènera aux prochaines élections générales. Et surtout, il doit colmater des brèches béantes, sur plusieurs fronts.

Car l'année 1995 s'est terminée en queue de poisson pour les tenants du fédéralisme. Après la mince victoire du NON au référendum, les Communes ont été le théâtre d'un combat sanglant entre les frères ennemis réformistes et libéraux. Les propositions de «changement» de M. Chrétien ont suscité la colère dans plusieurs régions du pays; Jean Charest lui-même s'en est partiellement dissocié. Puis libéraux fédéraux et provinciaux se sont livrés à l'étalement public de leurs suspicions réciproques.

Parions qu'aujourd'hui Ottawa ne dédaignerait pas de tirer un trait sur ces épisodes, qui ont certainement contribué à raffermir la ferveur souverainiste dans les sondages. Mais l'enjeu reste trop crucial pour être ignoré, ainsi qu'en fait foi la décision du premier ministre d'écourter d'une huitaine sa mission asiatique afin de ne pas être trop longtemps à l'extérieur de ce pays qui, sait-on jamais, pourrait se rompre comme ça, un bon matin, sans crier gare...

Pour cette raison, un coup de barre est à prévoir. Par un remaniement, mais aussi, en février — ou aussitôt que le Sénat aura adopté le projet de loi sur les vestos constitutionnels régionaux —, par un possible discours du Trône susceptible autant de faire oublier la minceur squelettique du programme législatif des douze derniers mois que de rediriger les feux de la rampe sur les questions économiques, loin de l'incroyable débat sur l'avenir du Canada.

Autant les candidats potentiels sont nombreux, autant les bons billets sont rares

Quant au cabinet, essoufflé à certains égards, la redistribution de ses membres ne sera pas sans causer des maux de tête au premier ministre. Si celui-ci tient à n'en pas augmenter la taille, et il y est contraint en ces temps d'austérité, des décisions délicates devront être prises. Déjà, M. Chrétien a perdu lundi une de ses étoiles montantes en Brian Tobin. Bien sûr, ce dernier s'est vite chargé de renvoyer l'ascenseur en se disant partisan d'un gouvernement central fort, mais ces propos surprendront-ils quiconque de la bouche d'un aspirant premier ministre de la province la plus démunie du pays? De plus, au strict plan de l'unité nationale, il n'est pas certain que M. Tobin, tout Capitaine Canada et formidable orateur qu'il soit, ait pu jouer un rôle clé. Après tout, malgré quinze années à Ottawa, il est toujours à peu près incapable de baragouiner une phrase en français, et il demeure l'instigateur du grand rallye d'amour préférentiel que plusieurs Québécois ont encore de travers dans la gorge.

Le Québec est aussi une épine au pied en ce qui a trait à sa représentation même au sein du cabinet. M. Chrétien n'a guère, à sa disposition immédiate, de forces vives dans lesquelles piger, et la possibilité de libérer une circonscription pour y faire élire une «vedette» à son revers, comme l'a démontré l'expérience plus ou moins concluante de Lucienne Robillard. En outre, le processus demanderait plusieurs semaines.

Le premier ministre devra aussi accommoder plusieurs jeunes loups qui, après deux ans sur les banquettes arrière, estiment avoir mérité leur place au soleil. Mais autant les candidats potentiels sont nombreux, autant les bons billets sont rares. Évidemment, au moins deux ministres — Michel Dupuy et Diane Marleau — vivent depuis des mois au bord du précipice. Mais des retraites? André Ouellet a passé les dernières semaines à nier qu'il serait nommé sous peu ambassadeur à Paris, et sa sortie du temps des Fêtes contre Daniel Johnson s'accordait effectivement bien mal avec le protocole diplomatique.

Sacré casse-tête, qui n'est pas sans rappeler la difficulté de gouverner le Canada lui-même, dont le premier ministre a récemment évoqué l'état de «crise perpétuelle». Encore une fois, il devra naviguer entre la gauche et la droite de son propre parti, respecter une représentation régionale minimale, et *tutti quanti*. Mais un remaniement ministériel constitue l'exercice solitaire par excellence; et s'il a bien lieu, toutes les rumeurs quant à son contenu pourraient bien n'être que ce qu'elles ont été depuis plus d'un an: des rumeurs.

INDEX

AgendaB7
Avis publicsB5
ClasséesB6
CultureB8
ÉconomieB1
ÉditorialA6
Le mondeA5
Mots croisésB6
Les sportsB5

MÉTÉO

Montréal
Nuageux. 60 % de
possibilité d'averses
de neige. Max: -12

Québec
Nuageux. 70 %
de possibilité
d'averses de neige.
Max: -8

Détails en B 4

L'ÉCONOMIE

Las Vegas joue à la
révolution numérique

PAGE B 1



MONTREAL

1995, l'année noire
de la construction

PAGE A 3



LE MONDE

Arafat reçoit la caution
internationale

PAGE A 5

55 % des familles monoparentales vivent de l'aide sociale

KONRAD YAKABUSKI
LE DEVOIR

Preuve que monoparentalité et pauvreté vont trop souvent de pair, plus de la moitié des Québécoises seules à la tête d'une famille dépendent de l'aide sociale. Et alors que les femmes seules ne comptent que pour 15 % des mères québécoises, elles forment les deux tiers des mères qui touchent des prestations de la sécurité du revenu.

Voilà ce que révèle une étude inédite du ministère de la Sécurité du revenu, rendue publique hier et à laquelle la ministre Jeanne Blackburn a immédiatement répondu

en annonçant la création d'une catégorie d'agents de l'aide sociale spécialisés dans les interventions auprès des responsables des familles monoparentales.

Mais aussi frappantes soient-elles, ces données ne constituent pas les seules statistiques révélées hier par les chercheurs du ministère qui en feront sourciller plusieurs. Alors que l'on s'attendait à ce que la pénurie d'emplois et les resserrements au régime de l'assurance-chômage gonflent les rangs des assistés sociaux «aptes» à travailler, une nouvelle étude du ministère, elle aussi publiée hier, fait état d'une augmentation faramineuse des prestataires «inaptes» au travail depuis la récession du début des années 90. Dénombrant 78 000 ménages

en 1991, cette catégorie de prestataires en comptait près de 100 000 en 1995, une hausse de 28 % depuis quatre ans. Ces prestataires jouissent d'une aide mensuelle de base bonifiée par rapport à celle accordée aux bénéficiaires aptes au travail, qui, en plus, voient leur prestation réduite de 120 \$ par mois à moins de s'inscrire à un

VOIR PAGE A 8: FAMILLES

VOIR AUSSI EN PAGE A 4

■ Blackburn entreprend la lutte
à «l'accoutumance» des jeunes

Un peu plus haut...



PHOTO JACQUES NADEAU

LA HAUSSE de la température que l'on a connue hier n'était pas suffisante au goût de Roger Maloney, qui s'est hissé sur une poutre suspendue à 256 pieds du sol, dans le centre-ville de Montréal, afin de faire un peu de soudure de haute voltige. À cause d'un taux d'humidité moins élevé, la température extérieure serait selon l'équilibriste plus clémente au vingtième étage.

L'Iran à la croisée des chemins

L'insoutenable «légèreté» des adolescents

La révolution islamique aurait-elle produit des infidèles?

PAULÉ ROBITAILLE
COLLABORATION SPÉCIALE

Le soleil tombe et l'appel à la prière résonne partout dans la capitale iranienne. Mais Ali Reza n'entend rien. Ses longs cheveux dans les yeux, il fume sa pipe, méditatif, en écoutant Nirvana à plein volume. Puis il sort de ses pensées: «C'est affreux, l'Iran, lorsqu'on a 18 ans!»

«Prenez cette loi anachronique qui veut que les filles soient couvertes des pieds à la tête, une règle qui remonte au septième siècle, proteste-t-il. C'est une honte! C'est comme si, moi, j'étais sauvage! Comme si je ne pouvais pas me contrôler!»

Pourtant, Ali Reza n'a pas connu autre chose que l'univers de la révolution islamique. Mais il refuse ses règles, proteste en silence contre ce régime «dépassé». Il s'enferme dans son monde: une chambre sur les murs de laquelle il a écrit en grosses lettres «sexe» et «Metallica».

flanqués d'une tête de mort.

En Iran, un peu plus de la moitié de la population est née depuis la révolution islamique.

Près de 60 % des gens ont moins de 20 ans. Et la nouvelle génération inquiète le pouvoir.

La ferveur révolutionnaire s'estompe au fur à mesure que les plus jeunes grandissent.

«Je n'en peux plus des mollahs! lance Amin, 17 ans, une casquette des Yankees de New York sur la tête. La religion, nous n'en avons rien à faire. Ils nous empêchent de vivre! Un jour, ils tomberont tous!»

Amin comme Ali Reza ne vont pratiquement jamais à la mosquée. À l'école, les cours obligatoires de religion et d'arabe (langue nécessaire afin de lire le Coran) les exaspèrent. L'histoire et la littérature sont enseignées à la lumière de la révolution.

On néglige les 25 siècles non islamiques du

Six cents Tchétchènes défient le Kremlin

Réclamant le retrait
des troupes russes,
le commando prend
1000 personnes en otages

Moscou (Reuter) — Un commando tchétchène, réclamant le retrait rapide des troupes russes de Tchétchénie, a pris hier plus de 1000 personnes en otages à Kizlyar, dans le Daghestan, et a déjà exécuté deux d'entre elles pour faire pression sur les autorités.

Selon les agences de presse russes, le commando appartient à un groupe qui se fait appeler «Loup solitaire».

Les négociations avec le commando tchétchène ont été interrompues après la mort des deux otages mais ont repris depuis, selon un porte-parole du ministère de l'Intérieur à Moscou.

Une ligne téléphonique a été maintenue avec l'hôpital où quelque 600 Tchétchènes retiennent des patients, des médecins et des infirmières ainsi que des habitants des immeubles voisins.

Les autorités de la région autonome du Daghestan ont fait état de 3000 otages, mais à Moscou des responsables ont parlé de 2000 otages. Selon un habitant de Kizlyar, cité par l'agence Tass, Salman Radouïev, le chef du groupe «Loup solitaire», les rebelles se sont infiltrés dans Kizlyar en attaquant un aéroport militaire avant de se rendre maîtres de l'ensemble hospitalier.

La télévision russe a montré des images d'un dirigeant tchétchène barbu et arborant un bandeau islamique vert. «La guerre n'est pas finie, loin de là», a-t-il lancé.

Les otages, parmi lesquels des femmes et des enfants, étaient assis dans un couloir de l'hôpital, certains malades dans leurs lits. «Filmez nos enfants, montrez qu'ils sont vivants», a insisté une femme.

«Nous voulons simplement que tout cela se termine pacifiquement», a demandé une autre captive.

Mais les preneurs d'otages semblent déterminés à



Boris Eltsine

VOIR PAGE A 8: KREMLIN

Jean-Roch Boivin conseillera Lucien Bouchard

Bob Dufour deviendrait
directeur général du PQ

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

A trois semaines de son accession à la tête du gouvernement, Lucien Bouchard a déjà choisi la plupart des membres de son entourage immédiat. Et Jean-Roch Boivin sera du nombre.

L'ancien directeur de cabinet de René Lévesque a accepté l'offre que lui a faite le futur premier ministre, dont il deviendra le conseiller spécial, a appris *Le Devoir*.

Avocat spécialisé en droit du travail, aujourd'hui conseiller politique auprès de la ministre de l'Emploi Louise Harel, M. Boivin a présidé en 1995 un groupe de travail sur l'arbitrage de différends chez les policiers municipaux. Et tout récemment, il a représenté le gouvernement dans le dossier des cols bleus de Montréal.

À l'instar de Lucien Bouchard, dont il est un ami de longue date, Jean-Roch Boivin est originaire de la région du Saguenay. À l'époque de la Révolution tranquille, il avait vécu aux côtés de René Lévesque les années de contestation de l'aile réformiste du PLQ, dont il a démis-

VOIR PAGE A 8: BOIVIN

VOIR PAGE A 8: IRAN

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

DES SURPLUS DANS
LES AÉROPORTS

(Le Devoir) — Au cours du troisième trimestre terminé le 30 septembre, Aéroports de Montréal (ADM) a réalisé des revenus de 28,5 millions de dollars et absorbé des frais d'exploitation de 22,3 millions, produisant ainsi un surplus d'exploitation de 6,2 millions, comparativement à 6,5 millions au trimestre correspondant de 1994. Pour l'ensemble des neuf premiers mois, les résultats cumulatifs font ressortir des revenus de 82,3 millions et des coûts de 64,8 millions, pour un surplus de 17,5 millions. Ce surplus, additionné aux éléments hors caisse, a produit des fonds générés par l'exploitation de 31 millions, comparativement à 29,3 millions après neuf mois en 1994. Ces fonds générés par l'exploitation sont réinvestis dans le programme de modernisation des installations aéroportuaires.

AIDE AU CÉGEP
ÉDOUARD-MONTPETIT

(Le Devoir) — Le cégep Édouard-Montpetit vient de recevoir une subvention de 1,5 million de dollars pour lui permettre de procéder à des travaux de réaménagement de l'École nationale d'aérotechnique de Saint-Hubert. L'effectif autorisé de l'école en question atteint maintenant 1330 élèves, et la subvention annoncée hier lui permettra de poursuivre ses travaux. Le cégep Édouard-Montpetit a reçu ces dernières années un total de 6,4 millions pour des travaux d'agrandissement et de réaménagement de l'École nationale d'aérotechnique.

SCIENTIFIQUE
DE L'ANNÉE

(Le Devoir) — L'hématologue-oncologue Jean-Marie Leclerc, chef du Service d'hématologie de l'hôpital Sainte-Justine, de Montréal, a été choisi scientifique de l'année de Radio-Canada pour 1995 par l'équipe de l'émission *Les Années-lumière* de la radio AM de Radio-Canada, a annoncé la société d'Etat. Le Dr Leclerc est «l'âme scientifique» du tout nouveau Centre de cancérologie pédiatrique Charles-Bruneau, construit près de l'hôpital et consacré au traitement des jeunes malades et à la recherche de pointe sur les cancers de l'enfant.

Les pharmaciens s'inquiètent

Les patients font les frais du flou
entourant le paiement des médicamentsISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Les Québécois risquent de faire les frais du virage ambulatoire si le gouvernement ne précise pas qui doit assumer le coût d'un médicament dans la foulée de la réorganisation du réseau, notamment lorsqu'un patient obtient son congé de l'hôpital pour un traitement à domicile.

Hier, les pharmaciens propriétaires, les pharmaciens d'établissements et l'Ordre des pharmaciens du Québec ont uni leurs voix pour décrier les incongruités et les problèmes soulevés par l'absence de directives claires en ce qui a trait au volet pharmaceutique dans le cadre du virage ambulatoire. D'ordinaire, la loi oblige les hôpitaux à fournir gratuitement les médicaments à leurs patients hospitalisés. Mais que se passe-t-il quand ces patients sont envoyés à domicile de façon précoce

dans le cadre du virage ambulatoire?

Selon les pharmaciens, le flou qui règne à l'heure actuelle quant au paiement des médicaments entraîne de nombreuses inégalités selon les régions.

«Les patients deviennent les otages du système. C'est le virage ambulatoire avorté. Il y a potentiellement jusqu'à 15 % des patients qui quittent l'hôpital avant le temps. Qui doit payer? Où doit-on se présenter en cas de problèmes liés aux médicaments?», s'inquiète Marc Parent, président de l'association regroupant les pharmaciens d'établissements.

Une directive, émise l'été dernier par le ministre de la Santé Jean Rochon, a rappelé aux hôpitaux qu'ils doivent assumer le coût des médicaments de leurs patients soignés à domicile aussi longtemps qu'ils ne l'auraient fait si ces derniers avaient été hospitalisés. Or, il semble que la directive soit sujette

à toutes les interprétations.

Selon Claude Gagnon, représentant des pharmaciens propriétaires, de plus en plus de patients appellent leur pharmacien pour se plaindre du fait qu'ils doivent payer des médicaments prescrits à l'occasion d'un séjour à l'hôpital.

«Il y a des hôpitaux qui ont vite réagi aux coupures et on peut difficilement imaginer les pirouettes effectuées par certaines pharmacies d'hôpitaux pour sauver des sous», affirme ce dernier.

Des pharmaciens auraient même été appelés à se rendre sur les étages d'hôpitaux pour fournir des médicaments à des patients hospitalisés, ajoute-t-il. Autre cas désolant: une dame de Rimouski, hospitalisée à Montréal, a été renvoyée chez elle pour recevoir des soins à domicile sans qu'on ait vérifié la disponibilité dans sa région du médicament nécessaire à son traitement. Résultat:

le médicament a dû être acheminé par les moyens du bord depuis Montréal et être entièrement défrayé par la patiente. Coût: 450 \$.

A ces problèmes s'ajoute l'absence totale de suivi pharmaceutique et de conseils, une fois le patient laissé à lui-même pour un traitement à domicile.

«C'est important qu'il y ait des directives claires sinon les patients exigeants en auront plus et les patients plus démunis en auront moins. On voit qu'une iniquité s'installe», commente Janine Matte, présidente de l'Ordre des pharmaciens du Québec.

A ce chapitre, les trois associations de pharmaciens réclament que Québec crée une commission de surveillance pharmaceutique dans chaque région et que les régies régionales s'associent avec des pharmaciens communautaires pour mieux définir le rôle de chacun dans la foulée du virage ambulatoire.

Technologies de
l'information et des
communicationsUn sommet
attendu en
éducation

LE DEVOIR

Le ministère de l'Éducation tiendra, les 24, 25 et 26 janvier prochains, une grande conférence socioéconomique sur les technologies de l'information et des communications en éducation, un sommet promis depuis plusieurs mois et très attendu par le milieu scolaire.

Cette conférence aura lieu à Québec et permettra de bâtir des «consensus solides» ainsi qu'un plan d'action intégré», selon les mots du ministre Jean Garon, afin de réaliser le grand objectif national de combler le retard du Québec en la matière.

Entre 1976 et 1985, quelque quarante rencontres socioéconomiques se sont tenues dans tous les secteurs d'activité, et le ministre Jean Garon entend utiliser le même modèle de conférence pour celle-ci. Pendant trois jours, une soixantaine de participants avec droit de parole seront invités à une table ronde de 24 sièges pour tenter de définir des consensus.

Dans les prochains jours, un document faisant état de la situation en matière de nouvelles technologies de l'information et des communications à l'école sera publié par le ministère afin d'alimenter les discussions. Le document sera d'ailleurs disponible sur Internet à compter d'aujourd'hui.

Le ministre a indiqué hier qu'à l'occasion de la conférence, le plan d'action et les consensus souhaités devront porter sur la mise en place des équipements informatiques les mieux adaptés et les plus accessibles à l'élève; sur l'adaptation à ce nouvel environnement, la formation des maîtres et l'encadrement pédagogique; sur les liens permettant de relier l'école à l'autoroute de l'information et les contenus français disponibles sur cette autoroute; sur la production de logiciels et de contenus québécois, ainsi que sur la formation à distance.

Accident mortel à l'aéroport de Mirabel

Le rapport Trahan déçoit le syndicat

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Les représentants syndicaux du personnel assurant le dégivrage des avions dans les aéroports ont constaté avec regret, hier, que le rapport du coroner Pierre Trahan ne contient aucune recommandation susceptible de garantir à leurs membres une plus grande sécurité et qu'il leur faudra donc attendre la publication du rapport du Bureau de la sécurité des transports (BST).

L'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale (AIMTA) et la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) veulent que le ministère fédéral des Transports établisse des normes minimales de sécurité dans les opérations de dégivrage des avions pour éviter la répétition de la

tragédie à l'origine de l'enquête du coroner Trahan.

À l'aéroport de Mirabel, le 21 janvier 1995, les machinistes Giovanni Forgiione, Jean-Pierre Massie et Marc Tremblay, de la compagnie Canadien International, ont été projetés au sol par un avion de Royal Air Maroc dont ils effectuaient le dégivrage même si les moteurs de l'appareil tournaient.

«Le coroner touche du doigt le problème majeur quand il souligne que la compétition entre les compagnies qui font le dégivrage des appareils est une des causes de l'accident, puisque pour aller plus vite, les compagnies font le dégivrage sans exiger que soient fermés les moteurs des avions», a signalé Robert Guay, vice-président de la FTQ et coordonnateur québécois des machinistes, hier, dans un communiqué.

«La course aux contrats et aux pro-

fits se fait sur le dos des travailleurs qui peuvent y perdre leur vie», a-t-il soutenu.

«Tant qu'on tolérera que le dégivrage se fasse sans fermer les moteurs, des tragédies du genre ne pourront que se répéter», a-t-il ajouté.

Dans son rapport d'une trentaine de pages, le coroner conclut que ce sont principalement les communications dans leur sens large qui ont fait défaut.

M. Trahan montre du doigt le responsable de l'opération de dégivrage et le pilote de l'avion de Royal Air Maroc, respectivement Michael Milcik et Boubker Cherradi, et démontre de quelles façons ils auraient pu éviter que l'accident ne se produise.

La réglementation de Canadien International est également examinée. On y constate que Transports Canada a émis une directive en août 1994 encourageant les transporteurs aériens «à permettre le dégivrage ou

l'antidégivrage de leurs aéronefs pendant que les moteurs principaux sont en marche, lorsque c'est techniquement faisable».

Par la suite, Canadien a décidé de procéder au dégivrage avec les moteurs en marche pour certains types d'avions, mais pas pour les Boeing 747. L'appareil de Royal Air Maroc au cœur de l'accident mortel était justement un Boeing 747.

Par ailleurs, les procureurs des familles des trois victimes mettent la dernière main ces jours-ci aux poursuites à intention.

Les parties visées et les montants réclamés y seront précisés.

Giovanni Forgiione, domicilié à Terrebonne, était âgé de 48 ans lors de son décès. Il avait deux enfants. Jean-Pierre Massie, de Bellefeuille, était âgé de 36 ans et avait une fille. Quant à Marc Tremblay, il avait 32 ans et habitait à Saint-Jérôme.

CONCOURS LE DEVOIR

FAITES LA UNE
AVEC
L'ENVIRONNEMENTDevenez journaliste en environnement
au Devoir pendant un an!

À gagner : un stage rémunéré d'un an. Tous les détails de ce concours de journalisme dans un prochain numéro du journal Le Devoir.
Un dossier à suivre dès le 31 janvier!

Une collaboration

Hydro
Québec

LE DEVOIR



LE DEVOIR

MONTREAL

Jeunes sculpteurs à l'honneur chez L'Inspecteur Épingle

Petit bar, grandes œuvres

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Le bar est tout petit, et les sculptures qui y sont présentées depuis la mi-décembre y prennent toute la place. C'est heureux parce que cette exposition de sculptures, logée au bar L'Inspecteur Épingle, rue Saint-Hubert, met en vedette de jeunes enfants et des adolescents sculpteurs qui n'ont pas l'habitude d'être reconnus publiquement.

Dans la fenêtre, une bicyclette faite d'un alliage de pièces de recyclage, dont un morceau de lecteur de cassettes ancien genre et une vieille sandale de plage, trône. Plus loin, un assemblage de patins et de roulements, accompagné lui aussi de roues, de pneus et de raquettes, surplombe les tables. Enfin, un personnage portant un ordinateur sur ses genoux et dont la tête est branchée à des fils reste sagement assis dans un coin. À côté de la table de billard, une ville aux gratte-ciel de matières recyclées jaillit d'un mur, à côté d'une paire d'ailes affublée d'un volant de badminton.

L'exposition se rapporte beaucoup aux loisirs, ainsi qu'aux machines et à leurs dérivés. Elle témoigne en quelque sorte de la réalité vécue quotidiennement par les jeunes.

C'est le sculpteur Armand Vaillancourt, en collaboration avec l'organisme Jeunesse 2000, qui a mené à terme le projet, montré dans un endroit connu pour être un rendez-vous des artistes. Pour sa part, le directeur artistique du bar L'Inspecteur Épingle, Pierre Pépin, procède tous les ans à cette sorte d'initiative, qui implique des talents juvéniles. «Cela remplace les décorations de Noël», dit-il.

L'activité a regroupé quelque 46 jeunes Lavallois de 9 à 17 ans. Plusieurs fréquentaient le centre communautaire Val-Martin. Le sculpteur Vaillancourt, qui travaille fréquemment à la confection de sculptures dans des écoles, a réuni les jeunes artistes notamment dans le cadre de la semaine de la prévention de la toxicomanie. Après avoir écouté une conférence de Vaillancourt sur la création, la sculpture et la nécessaire solidarité mondiale, les jeunes ont récolté les matériaux servant à la réalisation, puis ont travaillé jusqu'à quatre jours complets à la confection de leur œuvre. L'école de métiers de construction Le Chantier a prêté les

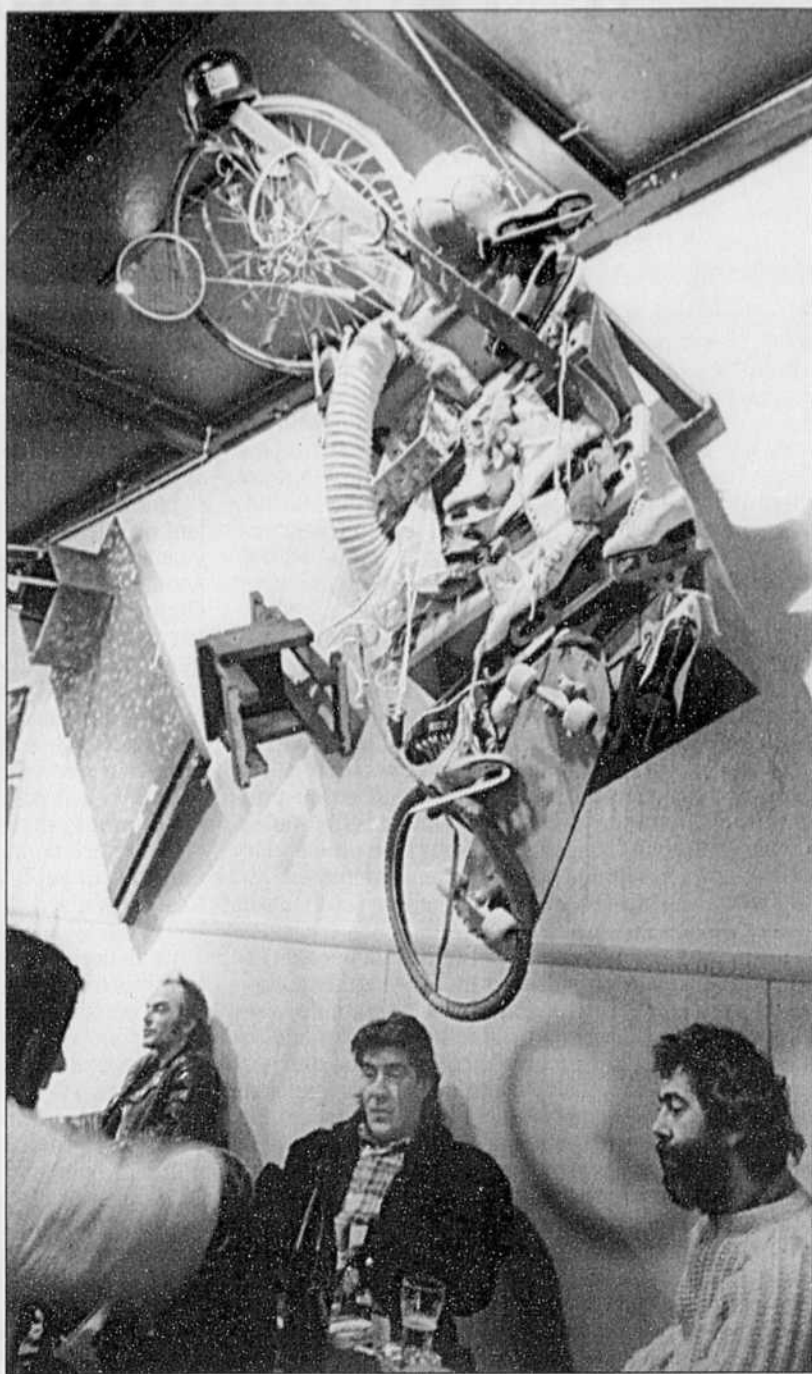


PHOTO JACQUES GRENIER
Au bar L'Inspecteur Épingle, rendez-vous des artistes sis rue Saint-Hubert, des sculptures composées de matières recyclées, confectionnées par des jeunes de 9 à 17 ans, sont exposées jusqu'au 27 janvier.

locaux et fourni quelques matériaux. Son personnel a aidé les jeunes à se servir de la grosse machinerie. Les jeunes ont travaillé seuls ou en équipe. Des parents ou des adultes ont parfois poussé à la roue.

Généralement, L'Inspecteur Épingle met les produits de cette exposition en vente à la fin de jan-

vier et les revenus générés profitent entièrement aux jeunes. Cette année, les pièces sont peut-être trop grosses pour être vendues. Il est donc possible qu'elles soient retournées — et présentées en permanence — au centre de formation Le Chantier où elles ont été conçues.

Seulement 7468 mises en chantier
dans la région métropolitaine

1995, l'année noire de la construction

La SCHL a confirmé le désastre attribué au sentiment de peur que nourrissent les ménages à l'endroit de l'économie

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a confirmé hier que l'année 1995 restera dans les annales montréalaises comme la pire année au chapitre de la construction neuve depuis que cet organisme compile des chiffres sur cette activité, soit depuis 1960.

Les chiffres publiés par les économistes de la SCHL indiquent que seulement 7468 mises en chantier ont été effectuées dans la grande région de Montréal en 1995, soit une chute très prononcée de 43 %. Ce recul de la construction domiciliaire s'avère le huitième recul consécutif.

Cette saignée est largement attribuable au sentiment de peur qu'éprouvent les ménages à l'endroit de l'économie. Ainsi que l'a expliqué Marie-Michèle Del Balso, analyste de marché à la SCHL, en 1995 les consommateurs ont affiché une inquiétude plus marquée que jamais. Comme en témoignent l'indice de confiance, seulement 35 % des ménages estimaient que le contexte était suffisamment favorable pour acheter un bien immobilier. En 1994, on avait calculé qu'ils étaient 55 %.

Et que trouve-t-on au cœur de cette inquiétude? L'emploi. C'est la peur de perdre son emploi qui a retenu un contingent imposant d'acheteurs potentiels d'effectuer le saut du statut de locataire à celui de propriétaire. Qui plus est, il faut savoir, il faut souligner que la création d'emplois a été particulièrement faible, notamment au cours du deuxième trimestre, qui est pourtant reconnu comme la «grosse» saison de l'activité immobilière dans son ensemble.

L'inquiétude des ménages, l'emploi, quoi d'autre? La migration. Selon les prévisions de la SCHL, plus de gens ont quitté le Québec que le contraire, de sorte que l'on va enregistrer un solde migratoire négatif de 6000 personnes environ. Et comme Montréal

et sa région sont davantage touchées que le reste du Québec par les flux migratoires, il est évident que ce solde négatif a diminué la demande, surtout sur le front du logement locatif.

Outre les facteurs mentionnés, l'analyste de marché de la SCHL a rappelé que la hausse des taux d'intérêt constatée au cours du deuxième trimestre était venue éteindre définitivement l'activité.

Par sous-secteur, l'évolution du marché l'an dernier se lit comme suit: une baisse de 39 % des mises en chantier de maisons unifamiliales, une diminution de 31 % des logements locatifs, et une chute de 58 % des copropriétés.

Pour l'année qui commence, les économistes de la SCHL s'attendent à une légère augmentation ou à une stabilisation de l'activité. Normalement, 1996 devrait être l'année au cours de laquelle la saignée observée depuis huit ans sera stoppée.

Selon Mme Del Balso, les premiers acheteurs devraient se montrer moins craintifs cette année. Ils devraient réintégrer le marché. Et ce, grâce à des taux hypothécaires plus bas et à la diminution des prix des dernières années.

Le hic, pour la construction neuve, c'est que le marché de la maison déjà existante va proposer des aubaines assez alléchantes. Le recul des valeurs, l'éventail de l'offre ainsi que les concessions que devront consentir les personnes mises en obligation de vendre vont mener, pour ainsi dire, la vie dure aux unités neuves.

Pour 1996 dans l'ensemble, Mme Del Balso s'attend à ce que «l'effet des taux hypothécaires soit en bonne partie annulé par la confiance très mitigée des ménages et surtout la tendance de fond sur le plan démographique indiquant une moins grande formation des ménages, en raison de la dénatalité et d'une immigration plus faible, ce qui conduira forcément à une plus faible demande en habitation».

E N B R E F

LE JUGE BIENVENUE SUSPENDU

(Le Devoir) — Le juge Jean Bienvenue, de la Cour supérieure du Québec, a été suspendu de ses fonctions, hier, jusqu'à ce que le Conseil canadien de la magistrature ait statué sur son cas. Ainsi en a décidé le juge en chef de la Cour supérieure, Lawrence Poiras, en remettant en cause la crédibilité du juge Bienvenue, à la suite des propos qu'il a tenus sur les femmes et sur l'Holocauste, en décembre dernier.

Le juge fautif, qui a refusé jusqu'ici de remettre sa démission, a été avisé par écrit de sa suspension.

Seul le Parlement canadien peut le démettre définitivement de son poste, sur recommandation du Conseil canadien de la magistrature, dont la décision pourrait n'être rendue qu'au printemps. Le ministre québécois de la Justice, Paul Bégin, avait lui-même entrepris les démarches auprès du Conseil canadien de la magistrature pour demander la destitution du juge Bienvenue.

RUPTURE DES NÉGOCIATIONS À LA STL

(Le Devoir) — La direction de la Société de transport de Laval (STL) a annoncé hier que le syndicat des chauffeurs avait définitivement rompu la ronde de négociations qui se tenait depuis vendredi dernier. Cette ultime tentative de rapprochement a été sabordée, selon la STL, à la suite d'un appel téléphonique du bureau du procureur de la STL à un arbitre du ministère du Travail afin de s'enquérir de l'immence de sa décision dans le cas des griefs soumis à son attention.

La décision sur ces demandes de griefs, qui ont fait l'objet d'une procédure accélérée, doit être rendue au cours des prochains jours. La STL déplore d'autant plus cette rupture des négociations qu'elle venait de déposer une offre globale susceptible selon elle de permettre une entente équitable pour les deux parties.



ASSEMBLÉE NATIONALE

AVIS DE CONSULTATION GÉNÉRALE

Les amendements à la Loi électorale

La Commission des institutions est chargée de procéder à une consultation générale et de tenir des auditions publiques à compter du 27 février 1996 sur le document de réflexion proposant des amendements à la *Loi électorale*.

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire à la Commission des institutions.

Le mémoire doit être reçu au Secrétariat des commissions au plus tard le 9 février 1996 et être transmis en 25 exemplaires de format 21,5 cm sur 28 cm (8½ pouces sur 11 pouces). Il doit être accompagné d'autant d'exemplaires d'un résumé de son contenu.

La Commission prendra connaissance des mémoires reçus. Elle choisira alors, parmi les personnes et les organismes qui lui ont fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 35 exemplaires supplémentaires.

Le document de réflexion mentionné ci-haut est disponible sur demande au Secrétariat des commissions.

Veuillez adresser les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements à:

M. Alain Major
Secrétaire de la Commission des institutions
Secrétariat des commissions
Hôtel du Parlement
Bureau 3.28
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2722
Télécopieur: (418) 643-0248

Avis publié par le Secrétariat des commissions



ASSEMBLÉE NATIONALE

AVIS DE CONSULTATION GÉNÉRALE

Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives

La Commission des institutions est chargée de procéder à une consultation générale et de tenir des auditions publiques à compter du 5 mars 1996 dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 133, *Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives*.

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire à la Commission des institutions.

Le mémoire doit être reçu au Secrétariat des commissions au plus tard le 16 février 1996 et être transmis en 25 exemplaires de format 21,5 cm sur 28 cm (8½ pouces sur 11 pouces). Il doit être accompagné d'autant d'exemplaires d'un résumé de son contenu.

La Commission prendra connaissance des mémoires reçus. Elle choisira alors, parmi les personnes et les organismes qui lui ont fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 35 exemplaires supplémentaires.

Veuillez adresser les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements à:

M. Alain Major
Secrétaire de la Commission des institutions
Secrétariat des commissions
Hôtel du Parlement
Bureau 3.28
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2722
Télécopieur: (418) 643-0248

Avis publié par le Secrétariat des commissions



ASSEMBLÉE NATIONALE

AVIS DE CONSULTATION GÉNÉRALE

Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif concernant l'éthique et la déontologie

La Commission des institutions est chargée de procéder à une consultation générale et de tenir des auditions publiques à compter du 20 février 1996 dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 131, *Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif concernant l'éthique et la déontologie*.

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire à la Commission des institutions.

Le mémoire doit être reçu au Secrétariat des commissions au plus tard le 9 février 1996 et être transmis en 25 exemplaires de format 21,5 cm sur 28 cm (8½ pouces sur 11 pouces). Il doit être accompagné d'autant d'exemplaires d'un résumé de son contenu.

La Commission prendra connaissance des mémoires reçus. Elle choisira alors, parmi les personnes et les organismes qui lui ont fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 35 exemplaires supplémentaires.

Veuillez adresser les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements à:

M. Alain Major
Secrétaire de la Commission des institutions
Secrétariat des commissions
Hôtel du Parlement
Bureau 3.28
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2722
Télécopieur: (418) 643-0248

Avis publié par le Secrétariat des commissions

LE DEVOIR

POLITIQUE

Dans un gouvernement
Bouchard

Beaudoin souhaite conserver la Culture

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

L'actuelle ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, souhaite conserver la responsabilité de ce ministère dans un gouvernement dirigé par Lucien Bouchard.

Selon Mme Beaudoin, garder à ce poste le même titulaire permettrait d'envoyer un signal au milieu culturel selon lequel la culture est un domaine prioritaire pour lui.

«Il faut qu'il me laisse à la Culture», dit-elle.

La ministre a d'ailleurs fait valoir au *Devoir*, hier, au cours d'un bref entretien téléphonique depuis Paris, que la culture était au nombre des quatre priorités énoncées par M. Bouchard lors du dépôt de son bulletin de candidature à la tête du Parti québécois, avec le redressement des finances publiques, l'éducation et l'emploi.

Mme Beaudoin a mal réagi à une allusion faite dans un article récemment publié par *Le Devoir* dans lequel on disait qu'elle pourrait avoir une «promotion» aux Affaires internationales sous Lucien Bouchard.

La ministre considère que c'est faire offense au ministère de la Culture que de le présenter comme moins important que celui des Affaires internationales.

En outre, elle souligne que ce dernier ministère n'a pas la même valeur stratégique à la suite de la défaite référendaire que si le OUI avait remporté la victoire le 30 octobre.

Escale à Palerme



PHOTO PC

LE PREMIER ministre Jean Chrétien, qui pilote *Équipe Canada II* dans son périple en Asie, a profité d'une escale à Palerme pour s'offrir un petit espresso à l'italienne, hier. Il tentera aujourd'hui d'assurer au Canada sa part d'un des plus importants marchés en émergence sur la planète. Les membres de la délégation canadienne, la plus importante à visiter l'Inde depuis le début de la décennie, devraient signer une trentaine d'accords commerciaux aujourd'hui à Bombay, le centre financier du pays, en cette première journée complète de leur voyage en Asie.

Dufour est heureux d'avoir cédé sa place à Bouchard

Québec (PC) — Lucien Bouchard rafraîchira le Parti québécois en lui imposant une «vision neuve», différente de celle des bâtisseurs du PQ, croit celui qui laisse sa place de député au chef du Bloc après dix ans sur les banquettes de l'Assemblée nationale.

Non seulement Lucien Bouchard est-il l'homme tout désigné pour faire franchir au PQ «les dernières marches vers la souveraineté», mais il arrive avec des idées neuves pour

le gouvernement, se félicite Francis Dufour, qui donnera sa démission la semaine prochaine pour céder son comté de Jonquière à M. Bouchard.

Le fait que Lucien Bouchard n'ait que peu de racines péquistes ne lui nuira pas dans la conduite des affaires de l'Etat, estime M. Dufour. «L'homme a des qualités indéniables de rassembleur», dit-il. Et c'est d'ailleurs pourquoi il lui a cédé sans hésitation sa place.

Blackburn entreprend la lutte à «l'accoutumance»

Les jeunes demandeurs devront faire la preuve qu'ils ont tout fait pour éviter le recours à l'aide sociale

KONRAD YAKABUSKI
LE DEVOIR

Québec passera au crible dès février le dossier de tout jeune prestataire de l'aide sociale et resserrera la vis aux nouveaux demandeurs pour éviter qu'ils ne développent une «accoutumance» à la générosité de l'Etat.

La ministre de la Sécurité du revenu Jeanne Blackburn a annoncé hier de nouvelles mesures rendant plus difficile l'accès à l'aide sociale en référant tout nouveau demandeur à une activité obligatoire «d'évaluation, d'orientation et d'examen de solutions de remplacement de la sécurité du revenu». Ces personnes seront dorénavant appelées à faire la preuve qu'elles ont tout fait pour éviter le recours à l'aide sociale, par exemple en retournant aux études grâce à des prêts ou en procédant à la recherche exhaustive d'un emploi.

Qualifiant d'«urgentes» les actions pour aider les prestataires de moins de 30 ans — qui comptent pour le tiers des 550 000 bénéficiaires adultes de l'aide sociale —, Mme Blackburn a également fait savoir que tous les jeunes actuellement à la sécurité du revenu seront systématiquement convoqués par leur agent de l'aide sociale au cours des prochains mois pour soumettre une évaluation semblable à celle des nouveaux demandeurs.

Les nouvelles mesures se voudraient une réponse aux données de plus en plus conclusives du ministère, selon lesquelles la probabilité que la période de dépendance à l'aide sociale s'étale sur plusieurs années augmente rapidement dès l'entrée des prestataires au régime de la sécurité du revenu. Rendre plus difficile l'accès à l'aide sociale devient ainsi une façon d'empêcher que des personnes aptes au travail s'insèrent dans la jeunesse à un mode de vie sans véritable issue.

«On sait tous à quel point ça [l'aide sociale] devient une trappe de laquelle on ne peut pas se sortir, a constaté Christiane Miville-Deschênes, porte-parole de la ministre. Ça ne devrait pas être un mode de vie mais une parenthèse dans la vie d'une personne. On veut justement éviter l'accoutumance.»

Les prestataires ayant moins de 24 ans seront les premiers à subir une réévaluation de leur dossier dès le mois prochain; on procédera ensuite à l'examen des dossiers des bénéficiaires ayant entre 25 et 29 ans. La ministre déterminera, à la suite d'une évaluation de cet exercice, si l'on soumettra les dossiers de l'ensemble des 550 000 prestataires au même examen.

«Je sais que ces nouvelles opérations exigent beaucoup du personnel, mais la situation des prestataires, particulièrement celle des jeunes, est préoccupante et commande des actions urgentes et adaptées», a affirmé la ministre dans un communiqué.

L'intervention de Mme Blackburn survient à peine six semaines après qu'elle eut annoncé des coupes de 180 millions de dollars dans le budget de l'aide sociale en 1996-97, plaidant l'impuissance devant un gonflement imprévu des rangs des assistés sociaux cette année. Ces compressions, qui entrèrent en vigueur le 1^{er} avril, touchent surtout les prestataires en attente d'une mesure d'employabilité du ministère ainsi que ceux qui participent à de telles mesures. Ces deux catégories de prestataires verront leurs chèques mensuels réduits de 50 \$.

La ministre a alors tenu à démentir les rumeurs voulant qu'elle adopte des critères d'admissibilité plus exigeants auprès des jeunes prestataires, déclaration qu'elle a tout de même nuancée en prenant connaissance d'une étude inédite de ses fonctionnaires. Cette étude, révélée par *Le Devoir* le 12 décembre dernier, affirme en effet que, dans bien des cas, «l'aide sociale [fait] partie des modes de vie de certains jeunes». On y déplore notamment le phénomène selon lequel 40 % des jeunes prestataires de 1983 se retrouvent toujours à l'aide sociale, démontrant que la dépendance envers les largesses de l'Etat s'accroît avec l'usage.

Au cabinet de la ministre, toutefois, on s'est défendu hier de faire de la discrimination auprès des jeunes en leur faisant subir des démarches plus exigeantes. «Si c'est de la discrimination, c'en est de la positive», a tranché Mme Miville-Deschênes.

Cette dernière a précisé que le processus de réévaluation des dossiers ciblera en priorité les jeunes prestataires puisqu'ils ont des options dont ne jouissent pas les bénéficiaires plus âgés. Ayant plus récemment terminé leurs études, ils sont plus aptes à réintégrer le système éducatif — au cégep, à l'université ou aux programmes de formation professionnelle — qu'un prestataire dont le dernier séjour en classe date de plusieurs années, voire de décennies. Actuellement, quelque 72 000 jeunes prestataires ne participent à aucune mesure d'employabilité du ministère.

«Le but de l'exercice, c'est de les mettre en mouvement», a déclaré Mme Miville-Deschênes. On entend aider plus systématiquement les jeunes prestataires à obtenir des prêts et bourses d'étudiants. «Il y a bien des gens qui sont rebutés par toute la paperasse» d'une demande, fait-elle savoir. Bien que la ministre attende toujours qu'un comité d'experts lui remette vers la fin du mois de février ses recommandations sur une réforme de fond en comble du régime de l'aide sociale, l'urgence de la situation l'a amenée à intervenir avant le dépôt du rapport Fortin-Bouchard. «On est certains que dans le rapport il va y avoir une partie sur les jeunes [...] Mais en attendant ça, il faut bouger face à certaines problématiques», a soutenu Mme Miville-Deschênes.

Office des personnes handicapées

L'ancienne présidente ne digérerait pas la nomination de Lazure

KATIA GAGNON
PRESSE CANADIENNE

Québec — L'ancienne présidente de l'Office des personnes handicapées du Québec, Lise Thibault, estime que son successeur, le député péquiste Denis Lazure, n'est tout simplement pas l'homme de la situation puisqu'il a une vision passiviste de la situation des personnes handicapées.

«M. Lazure a toujours été très dévoué envers les personnes handicapées. Mais je pense qu'il souffre un peu de nostalgie. M. Lazure a été le premier ministre responsable de l'Office, mais il faut vivre de son temps et [...] la situation des personnes handicapées en 1996 est loin d'être la même que lorsque qu'il a été créé», a déclaré Mme Thibault dans un entretien.

L'ex-présidente n'avait fait aucun commentaire aux médias depuis son départ forcé de l'OPHQ, en janvier de l'an dernier. Mme Thibault avait alors bénéficié d'une généreuse indemnité de départ de plus de 83 000 \$.

Encore amère qu'on lui ait demandé de partir, Mme Thibault ne se sent plus de devoir de réserve envers le gouvernement. «Le gouvernement a choisi de demander à une femme qui avait à cœur les personnes handicapées de quitter son poste. Je l'ai fait, mais aujourd'hui, je ne me sens attachée à rien», dit-elle.

Et selon elle, Denis Lazure, qui a démissionné hier de son poste de député en prévision de sa nomination, n'est tout simplement pas taillé pour le poste de président.

«Les personnes handicapées ont besoin de faire comprendre aux décideurs qu'elles ont des besoins. On est à l'heure de la concertation. Je ne suis pas certaine que M. Lazure comprend réellement ce que c'est», lance-t-elle.

Et de surcroît, Mme Thibault, qui, malgré qu'on lui ait demandé de partir en janvier, a officiellement assumé la présidence de l'OPHQ jusqu'en octobre parce que le gouvernement ne lui avait pas nommé de successeur, estime avoir été bâillonnée durant la campagne référendaire.

«J'ai connu, pendant la période référendaire, ce que c'est qu'être bâillonnée et ce que c'est que le silence. Pourquoi est-ce qu'on m'a libérée tout de suite après le référendum au lieu de me libérer en août alors que j'aurais pu défendre mes convictions?», lance cette fédéraliste avouée, ancienne candidate libérale dans le comté de Fabre.

Selon elle, le gouvernement péquiste n'a pas immédiatement nommé Denis Lazure à la présidence parce qu'on était conscient du tollé que cette nomination risquait de soulever. Des rumeurs insistantes couraient d'ailleurs, hier, voulant que M. Lazure

renonce à sa pension de député, qui s'élève à plus de 60 000 \$.

«C'était un dossier très politique et on savait qu'on allait soulever les passions en nommant un septuagénaire», tranche-t-elle, soulignant que le gouvernement péquiste s'apprête paradoxalement à abaisser l'âge de la retraite.

De plus, ce long intérim — un successeur temporaire à Mme Thibault, Roger Fillion, n'a été nommé qu'à la fin octobre — a nué aux dossiers des personnes handicapées, croit Mme Thibault.

«Ce long intérim n'a certainement pas aidé nos dossiers, c'est chose certaine. On a ignoré les personnes handicapées durant tellement longtemps qu'il y a énormément de temps à récupérer pour faire en sorte que ces gens-là vivent dans la dignité», dit-elle.

Lise Thibault a donc reçu un salaire de présidente — plus de 91 000 \$ par an — sans en occuper officiellement les fonctions. «En avril, quand j'ai vu que le gouvernement ne comprenait rien, j'ai décidé d'administrer l'Office à distance. J'allais au bureau sans donner de directives ou de grandes orientations», explique-t-elle.

L'an dernier, l'annonce du départ de Mme Thibault avait soulevé l'indignation de l'opposition libérale, qui soulignait que la présidente de l'OPHQ faisait l'unanimité dans le milieu des personnes handicapées.

Laberge-Lachance proteste

Il ne pourra être candidat contre Lucien Bouchard

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Jacques Laberge-Lachance a pris sa carte de membre du Parti québécois le 18 décembre, ce qui le qualifie comme éventuel candidat à la direction du Parti québécois.

Pour être candidat, il lui fallait être membre en règle du PQ au plus tard le 11 décembre.

Hier, ce Saguenéen, qui se dit naturaliste, a protesté contre ce qu'il appelle «la procédure» du Parti québécois qui l'empêche d'être candidat pour huit jours.

«Qu'est-ce que René Lévesque, le fondateur du PQ, penserait de

ça?», a-t-il demandé lors d'un bref entretien téléphonique depuis Chicoutimi.

M. Laberge-Lachance a présenté hier aux médias le programme politique grâce auquel il croit que le vent tournera en sa faveur et lui apportera le millier de votes d'appui que requiert une candidature.

Sa première proposition est «une trêve de dix ans sur la question nationale». Selon lui, il faut mettre en veilleuse le projet indépendantiste pour dix ans et «faire nos devoirs» entre-temps, en particulier pour tout ce qui a trait à l'assainissement de la terre, de l'eau et la protection de l'environnement.

Il suggère notamment de faire

«fermer immédiatement» l'usine d'Alcan située à Arvida parce que les déchets industriels et la pollution atmosphérique engendrés par cette usine «endommagent ma santé», dit-il.

Il croit qu'avant de parler de souveraineté, les Québécois doivent «conquérir l'amitié des autochtones» et «réaliser la richesse» de l'immigration.

M. Laberge-Lachance a refusé de répondre à la question de savoir si sa démarche était sérieuse ou s'il s'agissait d'un canular.

Pour l'heure, aucun autre candidat n'a manifesté son désir de faire la lutte à Lucien Bouchard pour la succession de Jacques Parizeau.

PÉDALEZ

pour

RIEN

Y'A DU NEUF EN 96



56
BICYCLETTES,
ESCALADEURS ET
MACHINES ÉLECTRONIQUES
NEUVES

107
APPAREILS DE
MUSCULATION
MULTI-STATIONS
NEUFS

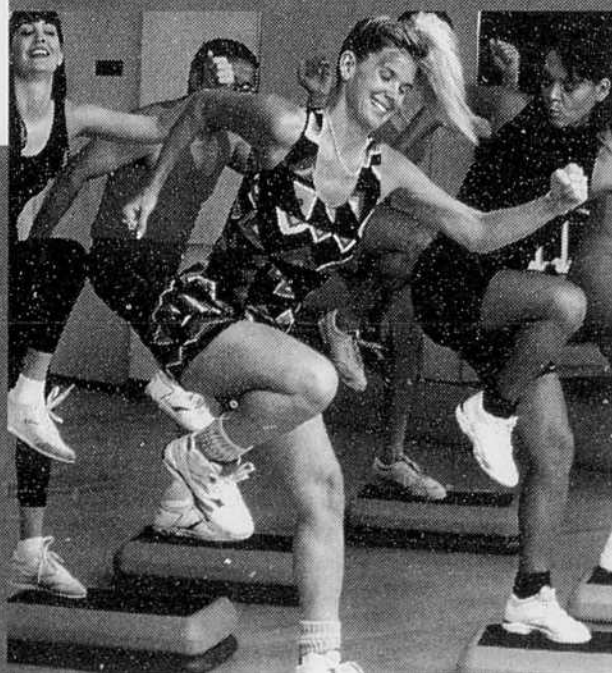
40 000
LIVRES DE
POIDS LIBRES

8
PISCINES CHAUFFÉES

17
GYMNASES ET
STUDIOS DE DANSE

300 000
PIEDS CARRÉS
D'INSTALLATIONS SPORTIVES

PORTES OUVERTES AUX Y!



NA-TA-TION

JOG-GING

MUS-CU-LATION

AE-RO-BIE

CAR-DIO-FOR-ME

Avez-vous des résolutions à tenir cette fois-ci?
Ça tombe bien, voici l'événement PORTES OUVERTES des YMCAs de Montréal. Passez essayer les tout derniers machins neufs pour 1996.

Pédalez, nagez, faites-vous des bras ou suivez un cours, c'est GRATUIT. Mieux encore, venez avec un ami, nos portes sont ouvertes à tous. Apportez simplement votre sac de gym, un cadenas et une pièce d'identité.

Franchement, qu'est-ce qui vous retient?

Le Y. L'expérience, l'équipement.



YMCA Centre-ville
1450, rue Stanley
Tél.: 849-8393
jeudi 11 au samedi 13 janv.

YMCA West-Island
230, avenue Brunswick
Tél.: 630-9622
jeudi 11 au samedi 13 janv.

YMCA Westmount
4585, rue Sherbrooke o.
Tél.: 931-8046
jeudi 11 au samedi 13 janv.

YMCA Avenue du Parc
5550, avenue du Parc
Tél.: 271-9622
jeudi 11 au samedi 13 janv.

YMCA Guy-Favreau
200, boul. René-Lévesque o.
Tél.: 845-4277
jeudi 11 au samedi 13 janv.

YMCA Notre-Dame-de-Grâce
4335, avenue Hampton
Tél.: 488-7315
mercredi 10 au dimanche 14 janv.

YMCA St-Laurent
1745, boul. Décarie
Tél.: 747-9801
jeudi 11 au samedi 13 janv.

YMCA Hochelaga-Maisonneuve
4567, rue Hochelaga
Tél.: 255-4651
jeudi 11 au samedi 13 janv.

LE DEVOIR

LE MONDE

E N B R E F

LAMBERTO DINI DEMANDE LA CONFIANCE

Rome (AFP) — Le président du Conseil italien Lamberto Dini a demandé hier soir la confiance des députés pour poursuivre son action à la tête du gouvernement. Il a demandé aux députés «de ne pas laisser le pays dans l'incertitude, avec un vide de pouvoir». L'Italie préside l'Union européenne depuis le 1^{er} janvier pour six mois. Le chef du gouvernement a ajouté que si le débat parlementaire, qui devrait prendre fin demain par un vote, «ne fait apparaître ni un consensus pour des réformes institutionnelles, ni une majorité pour confier un mandat au gouvernement, il ne restera probablement pas d'autre issue que d'avoir recours aux élections».

HAÏTI: ASSASSINAT D'UN PARLEMENTAIRE

Port-au-Prince (Reuter) — Une personne non identifiée a tué de deux balles dans la tête un parlementaire haïtien, a rapporté hier la Radio Haïti Inter. Aharry Marsan, un député de Port-au-Prince, a été attaqué dans une rue près du Parlement lundi soir. Le meurtrier s'est ensuite enfui avec la voiture du parlementaire, a précisé la radio. Les enquêteurs ont indiqué ne disposer d'aucun élément pour identifier le tueur ou pour connaître son motif, le seul témoin de la scène ayant perdu connaissance. Marsan est membre du Parti Lavalas, formation du président récemment élu, René Préval, qui doit prêter serment le 7 février, prenant ainsi la suite de Jean-Bertrand Aristide, également du Parti Lavalas.

PARIS ET OTTAWA SOUHAITENT LE MAINTIEN DE LA MINUHA

Paris (Reuter) — La France et le Canada, préoccupés par les tensions politiques en Haïti, se sont déclarés favorables à la prolongation du mandat des forces de l'ONU (MINUHA), comme le souhaite le président élu, René Préval, qui doit prendre ses fonctions le 7 février prochain. La fin du mandat de la MINUHA est officiellement fixée au 29 février. Le chef de la diplomatie française, Hervé de Charette, et son homologue canadien, André Ouellet, ont exprimé ce vœu lors de leurs entretiens lundi au Quai d'Orsay. Si la prorogation de six mois est approuvée par le Conseil de sécurité, elle ne s'appliquera pas au contingent américain de la Mission d'observation des Nations unies qui quittera Haïti selon le calendrier fixé. Quelque 5600 soldats restent déployés sur l'île. L'effectif initial était de 6000 hommes, dont 2000 Américains.

TROIS MORTS DANS UN ATTENTAT À ISTANBUL

Istanbul (AFP) — Un éminent homme d'affaires turc, Ozdemir Sabanci, et deux autres personnes appartenant à son groupe ont été tués lors d'une attaque à main armée hier à Istanbul contre leurs bureaux, revendiquée par le groupe extrémiste DHKP-C, nouveau nom de Dev Sol (Gauche révolutionnaire). M. Sabanci est le chef du groupe automobile de Sabanci Holding, second groupe industriel de Turquie. L'attentat aurait été perpétré pour protester contre les sanglants affrontements, la semaine dernière, dans la prison de haute sécurité d'Umraniye à Istanbul, qui avaient fait trois morts parmi les détenus et 35 blessés parmi les détenus et membres des forces de l'ordre. Les membres détenus du DHKP-C étaient à l'origine des prises d'otages dans plusieurs établissements pénitentiaires, qui ont eu lieu de jeudi à mardi.

VIOLENTS ACCROCHAGES EN ALGÉRIE

Alger (AFP) — Un important commando islamiste s'est retranché avec des otages au centre de Laghouat (400 km au sud d'Alger), théâtre depuis une semaine de scènes de guérilla, a-t-on appris hier auprès des habitants. L'accrochage avec les forces de sécurité a débuté mercredi dernier et se poursuivait encore hier, dans la vieille ville de Laghouat où sont retranchés une trentaine d'Afghans (vétérans algériens de la guerre d'Afghanistan), selon la même source. Selon un habitant contacté par téléphone, plusieurs cadavres d'islamistes gisent dans les ruines de plusieurs maisons détruites par les forces de sécurité. D'autres maisons ont été démolies par les islamistes pour empêcher l'avance des forces de sécurité, ou par les tirs de roquettes de ces derniers.

HARCÈLEMENT SEXUEL: CLINTON POURRA ÊTRE POURSUIVI

Washington (AFP) — Une cour d'appel fédérale a ouvert la voie hier à une procédure judiciaire pour harcèlement sexuel intentée contre Bill Clinton par une de ses anciennes employées, jugeant que le président pouvait être poursuivi avant la fin de son mandat, a-t-on appris auprès de l'institution judiciaire. Cette décision rendue par trois juges annule un précédent arrêt qui avait interdit à Paula Jones, une ancienne employée de l'Etat de l'Arkansas, de poursuivre le chef de l'exécutif tant qu'il serait à la présidence. Celle-ci accuse M. Clinton de lui avoir fait des avances sexuelles insistantes dans une chambre d'hôtel de Little Rock, la capitale de l'Arkansas, dont il était à l'époque le gouverneur.

BURUNDI: L'INQUIÉTUDE DU HAUT COMMISSAIRE DE L'ONU

Nairobi (AFP) — Des «choses terribles se passent actuellement au Burundi, qui ne peuvent être résolues que par les dirigeants eux-mêmes», a affirmé hier à Nairobi le haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Sadako Ogata. Au cours d'un point de presse à l'issue d'une visite de 24 heures à Bujumbura, Mme Ogata a ajouté que le président et le premier ministre burundais lui ont assuré que «le Burundi est dans une situation assimilable à une guerre civile». Elle a reconnu lundi soir, en quittant Bujumbura, qu'elle n'avait pu trouver «de solution» à la crise burundaise. Commentant la décision de créer des comités sur la sécurité qui devraient associer l'ONU et les autorités burundaises, Mme Ogata a estimé que «c'est un moyen de mettre la pression» sur les extrémistes hutus comme tutsis.

Réunions des bailleurs de fonds à Paris

Yasser Arafat reçoit la caution internationale

L'Autorité palestinienne obtient 1,3 milliard de dollars

Paris (AFP) — Dix jours avant la tenue des premières élections palestiniennes, la communauté internationale a exprimé hier à Paris de la façon la plus claire son plein soutien à l'autorité de Yasser Arafat en lui octroyant 1,3 milliard de dollars.

Cet engagement financier (865 millions de dollars de nouveaux crédits et 500 millions de dollars d'engagements non encore dépensés) est le plus important qu'aient reçu à ce jour les Palestiniens depuis la signature des accords de paix entre Israël et l'Olp en septembre 1993.

Mais le message de la communauté internationale va en fait bien au-delà des sommes engagées, comme l'ont clairement indiqué les principaux intervenants à la conférence ministérielle de Paris sur l'assistance économique aux Palestiniens.

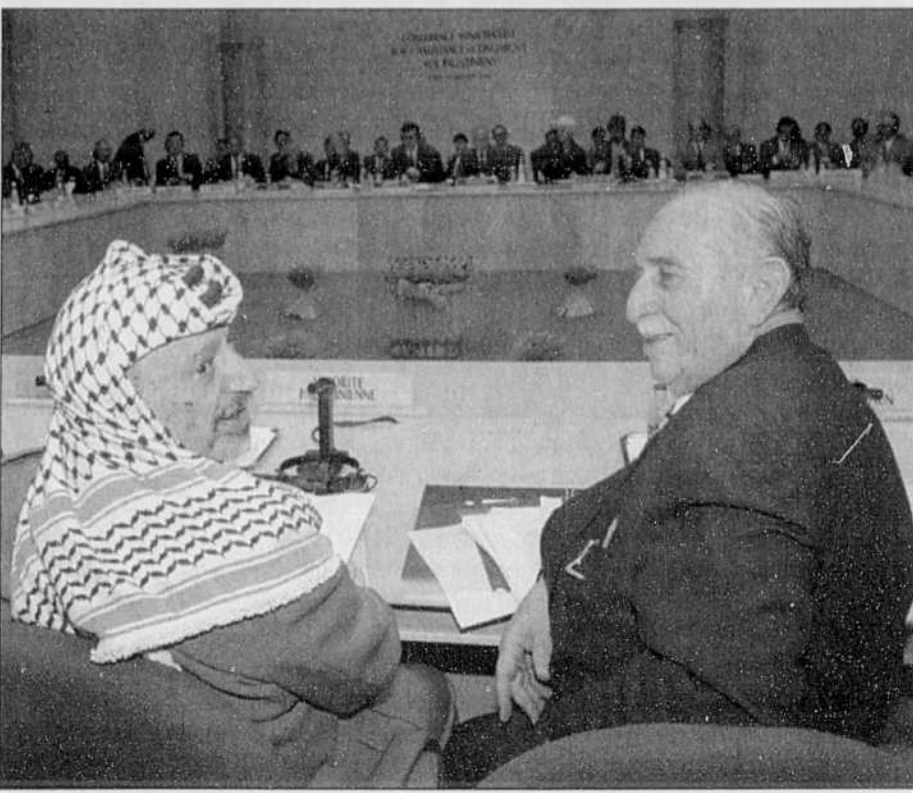
«Au moment où le peuple palestinien va choisir pour la première fois de son histoire ses dirigeants, il était extrêmement important que la communauté internationale apporte un signal fort qui soit la marque de sa détermination à accompagner les progrès du peuple palestinien», a affirmé le chef de la diplomatie française Hervé de Charette.

Un coup de fouet économique

Même message de la part des Américains dans une déclaration du secrétaire d'Etat Warren Christopher, lue par l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, Pamela Harriman.

«L'objectif de cette conférence est clair: renforcer le processus de paix en donnant un coup de fouet au soutien économique et politique de la communauté internationale au peuple palestinien», a dit M. Christopher.

Selon le communiqué final, la communauté internatio-



Le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat en compagnie de son ministre des Finances Mohammed Zahdi Mashashibi à l'ouverture de la conférence de Paris sur l'aide au développement de Gaza et de la Cisjordanie hier.

nale «manifeste son soutien» en faveur des Palestiniens en mobilisant les ressources suivantes:

■ Engagements non encore dépensés pour un montant de 500 millions de dollars.

■ Engagements de 865 millions de dollars en 1996 concernant le programme d'investissements de base (infrastructures, éducation, habitat...), d'autres projets

prioritaires, et pour combler le déficit courant (75 millions de dollars).

«Le tout se monte à plus de 1,3 milliard de dollars, somme qui sera mobilisée par la communauté des donateurs en 1996», selon le communiqué.

La moitié des 865 millions de dollars proviendra des pays de l'Union européenne (120 millions de dollars), d'Arabie Saoudite (100 millions), de la Banque mondiale (90 millions), des Etats-Unis (71 millions), du Japon (53 millions), selon des données officielles.

Les sommes restantes seront fournies par d'autres contributeurs parmi les cinquante pays donateurs ayant participé à la conférence de Paris.

Tout aussi satisfait des résultats de cette conférence que son homologue français, le ministre norvégien des Affaires étrangères, Bjoern Tore Godal, a fait remarquer que les Palestiniens «recevront plus d'argent que prévu». Les montants chiffrés par l'Autorité palestinienne et les experts de la Banque mondiale se montaient à 625 millions de dollars.

Le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat a souhaité que «les engagements soient cette fois tenus car notre peuple a besoin de reconstruire des infrastructures, et nous commençons avec moins que rien».

Enfin, le chef de la diplomatie israélienne, Ehud Barak, a rappelé que son pays avait transféré 300 millions de dollars au cours des 18 derniers mois à l'autorité palestinienne, sous forme notamment de remboursement de TVA.

Le ministre israélien a également émis le souhait que cette arrivée de fonds favorise la création d'emplois palestiniens.

Hillarygate: Bill Clinton prend la mouche

Washington (AFP) — Outré par les écrits d'un des plus célèbres éditorialistes américains, qui a accusé lundi Hillary Clinton d'être «une menteuse invétérée», le président Bill Clinton éprouve fortement l'envie de lui casser la figure, mais se retiendra.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, Michael McCurry, qui a fait cette révélation hier, a qualifié de «scandaleuses attaques personnelles» les accusations de l'éditorialiste William Safire, dont l'article de lundi sur la «First Lady» Hillary Clinton dans le *New York Times* était intitulé «Blizzard de mensonges», par allusion à la tempête de neige paralysant l'est des Etats-Unis.

M. Safire se réfère à la découverte soudaine par la Maison-Blanche, la semaine dernière, de documents contredisant les versions de la «First Lady» sur son rôle dans deux affaires qui perturbent la présidence de M. Clinton depuis son arrivée au pouvoir: Whitewater, un imbroglio politico-financier remontant aux années 80 dans l'Arkansas, et le «Travelgate», le limogement en 1993 des employés du service des voyages de la Maison-Blanche.

Dans ces deux affaires, où la question centrale est de savoir si les Clinton — et plus particulièrement Hillary — n'ont pas enfreint à un moment donné la légalité, Mme Clinton a toujours assuré n'avoir eu qu'un rôle insignifiant.

Mais les documents, que la Maison-Blanche assure avoir retrouvés par hasard il y a quelques jours — une copie de factures du cabinet d'avocats pour lequel Mme Clinton travaillait dans l'Arkansas dans les années 80 en ce qui concerne Whitewater et un mémo d'un ancien conseiller présidentiel à propos du «Travelgate» — semblent indiquer le contraire.

«Il n'y a aucun fait qui permette de dire qu'Hillary Clinton est une menteuse», a déclaré M. McCurry. «Pour cela, il faut accepter comme vérité d'Evangile les souvenirs d'une personne (...) et assumer que Mme Clinton a menti», a-t-il poursuivi dans une référence au mémo sur le «Travelgate».

«Les éditorialistes ont le droit d'écrire ce qu'ils veulent, même si ce sont des attaques personnelles scandaleuses qui ne reposent sur aucun fait», a-t-il encore déclaré.

Mais M. Clinton, «s'il n'était pas le président,

aurait fourni une réponse plus énergique [à ces accusations] sur l'arête du nez de M. Safire», a-t-il ajouté.

Il a pris la peine de souligner que cette envie ne serait pas assouvie. «Le président, étant président, sait qu'il ne peut pas faire une telle chose», a lancé M. McCurry en souriant.

Il a encore assuré que Mme Clinton, en dépit de la multiplication des attaques contre elle ces derniers jours — dans la presse comme de la part des républicains — restait «un atout» pour M. Clinton.

«La dernière fois que j'ai vérifié, elle était plus populaire que n'importe lequel des gens qui négocient dans le bureau ovale sur le budget», a-t-il commenté dans une référence aux négociations budgétaires entre la Maison-Blanche et les républicains.

Ces négociations réunissent les trois principaux hommes politiques du pays: M. Clinton, le leader de la majorité républicaine au Sénat, Bob Dole, qui sera sans doute son adversaire lors de la présidentielle de novembre, et le *Speaker* républicain de la Chambre, Newt Gingrich.

S A R A J E V O

Premier incident grave depuis la paix

Sarajevo (AFP et Reuter) — Les autorités bosniaques demandent une «riposte rapide» de la force multinationale de paix (IFOR) contre les Serbes, après le tir d'une roquette hier contre un tramway, qui a fait un mort et une vingtaine de blessés, a déclaré à l'AFP le vice-président de Bosnie-Herzégovine, M. Ejup Ganic.

Une roquette tirée depuis Grvabica, quartier sud de Sarajevo sous contrôle serbe, a percé le toit d'un tramway, tuant une femme sur le coup et blessant 19 passagers, dont un garçonnet, selon un dernier bilan publié par la télévision de Sarajevo.

«Ce tir de Radovan Karadzic et Ratko Mladic (les chefs politique et militaire des Serbes de Bosnie) vise à arrêter l'application de l'accord de paix sur la Bosnie-Herzégovine, qui se déroule avec succès, ainsi qu'à relancer les combats», a estimé M. Ganic.

«Il est dirigé aussi contre Sarajevo, contre la population et contre les nombreuses personnalités qui s'y succèdent en visite», a ajouté M. Ganic. «Nous attendons de l'IFOR une action rapide et efficace», a-t-il insisté.

Car, a-t-il averti, «si l'IFOR n'agit pas massivement, rapidement et efficacement contre les positions des Serbes

de Karadzic qu'ils ont toujours sur les hauteurs autour de la ville, ces derniers vont continuer à dévaluer la mission de l'IFOR et commenceront à la traiter comme ils l'ont fait avec la Force de l'ONU».

Ce premier grave incident à Sarajevo depuis la signature le 14 décembre à Paris de l'accord de paix «prouve que la ville est toujours assiégée», a ajouté M. Ganic.

Des témoins ont affirmé que l'explosion initiale avait été suivie de tirs en direction du tram.

La tension monte à Sarajevo à l'approche du transfert administratif au gouvernement bosniaque des quartiers contrôlés par les Serbes, conformément à l'accord conclu à Dayton et signé à Paris. Ce transfert est prévu pour le 3 février, mais dès le 19 janvier, les Serbes devront avoir évacué toutes leurs positions militaires.

Les dirigeants serbes de Bosnie ont menacé d'organiser l'évacuation de quelque 70 000 Serbes de Sarajevo si l'OTAN n'accepte pas d'ici demain de retarder au mois de septembre de transfert d'autorité.

L'exode pourrait commencer dès vendredi et les Serbes pourraient brûler leurs maisons avant de partir, ont-ils ajouté.

P R O C È S A N D R E O T T I

Le «repenti» Buscetta s'explique

Padoue (AFP) — Le procès pour association avec la mafia de l'ancien président du Conseil italien Giulio Andreotti a repris hier matin à Padoue en présence de l'un des principaux repentis de la mafia Tommaso Buscetta qui a longuement expliqué pourquoi il a décidé de collaborer avec la justice.

Ce repentir célèbre de la mafia accuse l'ancien chef du gouvernement d'avoir rendu des services répétés à la mafia. «C'est le premier grand repentir et le plus fiable et ses déclarations ont été corroborées lors des derniers grands procès de la mafia», a indiqué à l'AFP, Guido Lo Forte, un des procureurs du parquet de Palerme qui accuse Giulio Andreotti, 76 ans, sept fois président du conseil et 21 fois ministre, d'avoir collaboré étroitement avec la mafia.

Le procès Andreotti qui se déroulait depuis son ouverture, en 1995, en Sicile a été transféré exceptionnellement pour une session à Padoue, pour pouvoir mieux as-

surer la sécurité, notamment de Tommaso Buscetta.

A l'ouverture de l'audience, Tommaso Buscetta, 68 ans, est apparu dissimulé derrière un paravent par sécurité, mais il a demandé aussitôt, et obtenu, qu'il soit retiré. L'ancien responsable de la mafia sicilienne vit sous protection policière aux Etats-Unis après s'être soumis à la chirurgie esthétique pour échapper aux tueurs. Toutefois, un journal ayant réussi à le prendre en photo il y a un an, il a fait valoir, mardi, qu'il n'a plus de raison de se dissimuler derrière un paravent.

Le repentir a expliqué au tribunal pourquoi, à partir de 1984, il a décidé de collaborer avec la justice, après avoir été un chef écouté et respecté au sein de Cosa Nostra qu'il avait rejoint au début des années 40.

Sa motivation principale, a-t-il dit, a été le fait que ses enfants, des beaux-frères, ses frères et d'autres membres de sa famille avaient été tués lors de la guerre des mafias, à la fin des années 70 et au début des années 80.

R U S S I E

Primakov à la tête de la diplomatie

Moscou (Reuter) — Le président Boris Eltsine a nommé hier le chef des services de renseignements russes Ievgueni Primakov au poste de ministre des Affaires étrangères.

Il succède à Andreï Kozyrev, qui a démissionné la semaine dernière afin de pouvoir siéger à la Douma.

Le président russe a également nommé au poste de premier ministre-adjoint Vladimir Kinelev, actuellement président du Comité d'Etat pour l'éducation supérieure.

L'agence Itar-Tass, qui rapporte cette nomination, ne précise pas si un portefeuille particulier lui sera attribué au sein du gouvernement.

Docteur en sciences politiques, Evgueni Primakov est âgé de 66 ans. Il a joué un rôle clé lors de la crise du Golfe en tentant de négocier avec le président irakien Saddam Hussein pour éviter le conflit.

Le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev l'avait nommé à la tête des services de renseignement après la tentative manquée de coup

d'Etat de 1991.

Dès la démission d'Andreï Kozyrev, le Kremlin a cherché, par l'intermédiaire de son service de presse, à rassurer l'Occident en affirmant la pérennité de sa politique étrangère.

Membre du Parti communiste depuis 1959, Ievgueni Primakov fut membre du comité central et membre sans droit de vote du Politburo, lorsque que Mikhaïl Gorbatchev était au pouvoir.

Journaliste à la *Pravda*, il fut son correspondant au Proche-Orient dans les années 60. Il parle l'arabe.

Dans les années 70 il fut le numéro deux de l'Institut de l'économie mondiale et des relations internationales de Moscou. Il a également dirigé l'Institut moscovite des études orientales, dont il a été diplômé en 1953.

Vladimir Lukine, l'un des dirigeants du mouvement Yabloko, un moment pressenti pour conduire la diplomatie russe, a salué cette nomination.

Mais il a reconnu que l'Occident pourrait estimer que Ievgueni Primakov est moins favorable à l'Occident que son prédécesseur, vivement critiqué en Russie pour ses penchants pro-occidentaux.



M. Primakov

É D I T O R I A L

La diplomatie du commerce

François Brousseau

L'actuelle mission commerciale canadienne, qui réunit huit premiers ministres — à l'exclusion de celui du Québec — et 308 hommes et femmes d'affaires, illustre à merveille ce que sont en train de devenir la diplomatie et la politique contemporaines.

A quoi servent les missions commerciales du genre de celle que pilote, une fois de plus, le premier ministre Jean Chrétien dans quatre pays d'Asie (Malaisie, Indonésie, Inde et Pakistan)?

Que le Canada, un pays qui vend à l'étranger 30 % de sa production totale, tienne en haute priorité l'exportation et la réputation de ses entreprises à l'étranger, voilà quelque chose de très normal. Mais ces super-tournées hautement médiatisées sont-elles le meilleur moyen d'atteindre ces louables objectifs?

À l'automne 1994, la première de ces grandes missions, qui avait pour objectif la Chine, avait été l'occasion d'un déferlement de slogans: «Le Canada perce le marché asiatique»; «Pluie de dollars sur le commerce sino-canadien»; «Neuf milliards de contrats», etc. Un véritable délire euphorique.

Les médias canadiens n'avaient pas été en reste dans cette entreprise d'autocongratulation nationale (voire nationaliste), se faisant l'écho fidèle de l'entreprise publicitaire du gouvernement fédéral. Il en est allé de même — à une moindre échelle — lorsque M. Chrétien a remis ça, il y a un an, en Amérique latine.

Aujourd'hui, on constate qu'environ 40 % des «engagements» chinois, alors signés à grands renforts de publicité, sous les projecteurs complaisants des médias, ont réellement abouti à des livraisons effectives de biens et de services, ou à la construction d'usines. Plus encore: une bonne partie de ces engagements n'avaient en fait qu'un rapport «accidentel» avec la tournée de *Team Canada*, et se seraient conclus qu'elle ait eu lieu ou non.

L'ouverture du Canada au marché asiatique — un marché «en émergence» depuis au moins 15 ans — n'est pas survenue tout à coup, au lendemain d'un tel voyage, un beau matin de novembre 1994.

Dès lors, la question se pose: à quoi servent ces entreprises axées sur l'image, où les *photo op* («occasions photographiques»), les prix de présence, les jolies médailles avec signatures incrustées de Jean Chrétien, et les petits fours en judicieuse compagnie passent bien avant la productivité économique proprement dite?

Impuissants à affronter les grandes questions morales (déléguées aux Cours suprêmes), à régler les questions constitutionnelles, à fournir des services publics sans déficit, les politiciens se transforment, peu à peu, en agents de rencontre et en commis-voyageurs pour l'entreprise privée.

Est-ce la politique au service de l'entreprise? Ou l'entreprise au service des politiciens? On peut en effet se demander qui profite de qui, dans cette opération de relations publiques. Les entrepreneurs apprécient certes que, pendant quelques jours, le Canada fasse l'actualité là où ils passent. Mais certains d'entre eux doivent aussi avoir l'impression de faire mousser, par leur action, l'image de politiciens sur le déclin.

Ce qui est en cause, ce n'est pas que des politiciens

(ou des hauts fonctionnaires) et des hommes d'affaires voyagent ensemble pour réaliser des projets concrets... Ce qui laisse songeur, c'est l'énorme dimension médiatique qu'ont prise ces expéditions, présentées comme l'aboutissement d'une volonté politique cohérente, alors qu'elles ne sont en fait que l'habile juxtaposition de démarches commerciales individuelles.

On rétorquera que le spectacle, le style, les «événements fabriqués et mis en boîte», font aussi partie de la politique; qu'il en sont même, de plus en plus, la substance propre. C'est vrai.

Mais qu'ont donc, au fait, à offrir ces quatre pays en termes d'opportunités commerciales? Comment se comportent les régimes politiques qui s'y trouvent?

L'Inde — principale escale de cette expédition — est un immense pays, «la plus grande démocratie du monde» selon l'expression consacrée. Mais dans le cas qui nous concerne, c'est surtout un immense marché de consommateurs — près de 900 millions de personnes, dont un quart formant une classe moyenne émergente — avides de produits finis (téléphones, voitures, téléviseurs) que l'Occident ne demande qu'à vendre ou à construire sur place. Un pays qui, depuis 1991, sous

La politique

au service de

l'entreprise privée

l'égide du premier ministre Narasimha Rao, a résolument enfourché le cheval de la privatisation.

Au Pakistan, l'accent sera mis davantage sur les grands projets d'infrastructure — distribution d'électricité, construction de routes, etc. — que sur les biens et services grand public.

En Indonésie et en Malaisie, pays qui cherchent à devenir les prochains «dragons» de cette Asie du Sud-est en ébullition capitaliste, la privatisation effrénée qui est en cours actuellement fournit des ouvertures aux compagnies d'aviation, de télécommunications, etc.

Dans ce contexte de recherche tous azimuts de nouveaux marchés et de nouveaux contrats, de politique réduite à de l'assistanat pour *businessmen* en campagne, quel espace reste-t-il pour le bon vieux discours sur les droits de la personne? Bien peu, en vérité.

Sans être la Chine ou le Nigéria, tous les pays aujourd'hui visités ont leur part de manquement en matière de droits et libertés. L'État du Pakistan est en guerre ouverte — et brutale — contre certaines de ses minorités régionales. L'armée indienne (pour ne citer qu'un exemple) a commis des atrocités au Cachemire. L'Indonésie continue de porter la lourde tache de sa brutale invasion du Timor.

Le retrait explicite du facteur humanitaire dans les politiques commerciales — nouveau cheval de bataille de la gauche, y compris et surtout contre les anciens régimes supposés «progressistes» comme la Chine — peut être vu de deux manières.

Ou bien on trouve ça regrettable, puisqu'un «beau principe» se voit plus ou moins abandonné. Ou bien, au contraire, c'est — enfin! — la concordance honnête entre les déclarations et les actes, la fin de «l'hypocrisie humanitaire» et des belles paroles en l'air.

Dans tous les cas, c'est une certaine façon de faire de la politique et de la diplomatie qui est en train de disparaître, au seuil de l'an 2000.

L E T T R E S

Perte du sens moral

Quand Mme Bissonnette parle des questions de politique québécoise, je suis généralement d'accord avec ses positions. Ce besoin d'exigence qu'on a perdu au cours des ans et qui faisait la marque des années de la Révolution tranquille, devrait être retrouvé, dit-elle, je suis tout à fait d'accord.

Elle constate un fait: il y a là un manque qu'il faudrait combler. Mais pour ce faire, il importe d'en découvrir les causes et elles sont multiples, sans doute.

Or, la principale (pour ne nommer que celle-là) me semble être cette perte du sens moral de leurs actes chez le grand nombre, perte qui s'est accentuée avec les années. Au début de la Révolution tranquille, on avait encore ce sens moral qui comportait cette exigence dont elle déplorait la disparition dans votre dernier éditorial de 1995. La liberté, qui est pourtant une valeur réelle, telle que nous l'avons comprise dans les années 70 et 80, n'allait pas dans le sens de l'exigence. Et nous avons abouti à cette société «éclatée» qui fait «l'honneur» de notre vingtième siècle finissant, partout en Occident, d'ailleurs.

Alors, Mme Bissonnette, vous comprendrez que vous «prêchez dans le désert» à l'exemple de cette Église qu'on a tous évacuée plus ou moins allégrement. Voyez-vous! qu'on aime ça ou pas (question d'héritage sans doute) nous voilà dans le même bateau!

Je rigole un peu méchamment (intérieurement s'entend) quand je vous vois, vous ou vos confrères et consœurs journalistes, faire appel aux principes et valeurs démocratiques... sans doute qu'ils et qu'elles existent quelque part «dans le ciel des idées», comme dirait un certain philosophe, mais, dans notre société éclatée, où en situer l'endroit? Per-

sonne ne le sait et personne ne s'entend... et vogue la galère!

Vos lecteurs vous sont quand même redevables de l'effort que vous faites de chercher honnêtement avec votre équipe de bons «mécénats».

Le Devoir n'est plus ce qu'il était mais il est encore différent des autres... pas «placoteux pour cinq sous» c'est déjà quelque chose par les temps qui courent... mais «laïc» presque parfait, de cette laïcité positive qui bâtit fièrement, dit-on, notre grande société occidentale! Pour un vieux comme moi, c'est un certain signe d'espérance mais qui n'arrive pas à remplacer complètement l'autre, la vraie celle-là.

Gilbert Gendron
Granby, 3 janvier 1996

Steinberg ou Shakespeare?

Rendons hommage aux bonzes de Radio-Canada qui ont pris la décision de diffuser ce long publi-reportage sur la vie de Sam Steinberg! Voilà une initiative heureuse qui fouettera la volonté de notre belle jeunesse en lui donnant le goût de la réussite financière et un peu moins de la rêverie, la culture et la connaissance.

J'attends la suite impatientement. J'espère croire que bientôt nous saurons tout sur Ray Corck, le Colonel Sanders, Orville Redenbacher et Jojo Savard!

Radio-Canada consacrera-t-elle autant d'énergie pour nous présenter Rembrandt, Shakespeare, Stravinski, Nelligan ou Gauthier? J'ai la naïveté de rechercher les plus hauts raffinements de l'esprit, la poésie et l'art.

Est-ce que la mission «éducative» de Radio-Canada est d'idolâtrer l'épicurien du coin qui se savait plus gros que le boeuf ou de nous montrer que, par-delà les nécessités de la vie courante, il y a la culture, la vraie richesse de l'homme, celle qui donne

de l'imagination, du cœur et de la noblesse d'âme?

Gaëtan Bouchard
Montréal, 8 janvier 1996

Notre planète en danger

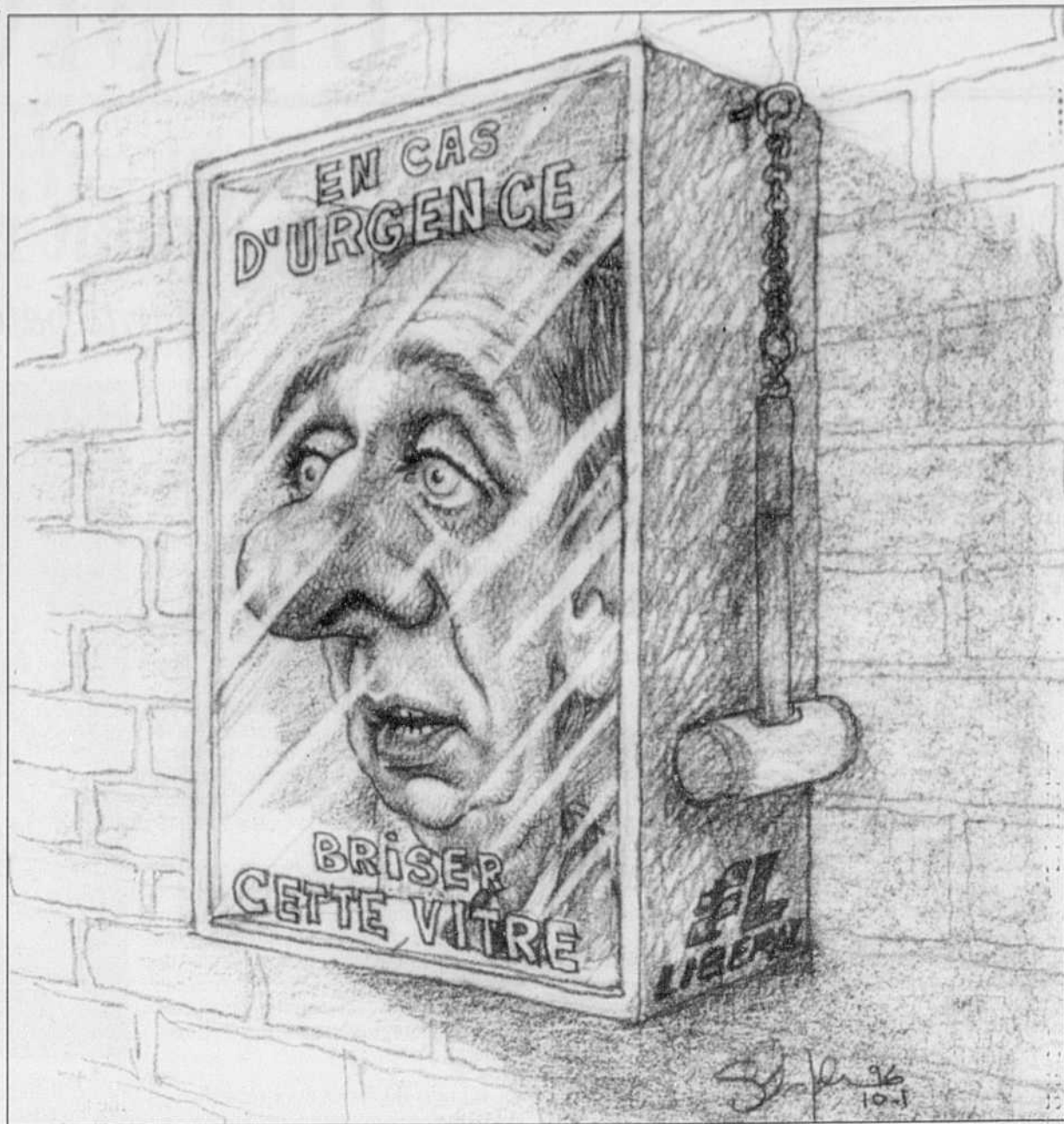
La NASA nous apprenait récemment que 1995 aura été l'année la plus chaude depuis que l'on enregistre la température. De plus, les quatre années les plus chaudes du siècle sont survenues au cours des six dernières années. Ces anomalies qui sont en train de devenir la norme devraient nous inquiéter au plus haut point.

Quand on sait que l'année qui vient de se terminer a donné lieu à un nombre sans précédent de catastrophes naturelles (depuis quelque temps, chaque année est susceptible de battre ce triste record), il faut réagir, au moins pour limiter les dégâts. Tout comme un corps humain qui serait aux prises avec une maladie irrémédiable ou très éprouvante, la planète manifeste des symptômes qui devraient nous inciter à agir. Sécheresses, inondations, séismes, tornades, feux de forêt sont des fléaux de plus en plus fréquents.

Modifier notre régime alimentaire, par exemple, serait un pas dans la bonne direction. Un exemple parmi tant d'autres devrait suffire à nous sensibiliser au problème de la pollution causée par la consommation de viande: 85 % de la perte de la couche arable est directement reliée à l'élevage animal.

Le temps nous est chichement compté. Sauvera-t-on notre planète? Cela n'est pas sûr, mais chacun a le pouvoir de faire sa part, au premier chef, en diminuant sa consommation de viande, ou mieux, en devenant végétarien. Chacun a encore la chance de pouvoir dire: «Moi, j'ai fait des efforts pour changer les choses.»

Paul-André Allard
Montréal, 3 janvier 1996



De la rectitude made in Quebec

Si les mots sont incorrects,
on ne peut tenir de discours cohérent.
Si le langage est incohérent,
les affaires d'État ne peuvent se régler.
Confucius



J O S É E L E G A U L T

Quelques critiques et columnists ont jugé que le *Bye Bye* de cette année avait fait montre de racisme envers les non-francophones. Toujours à l'affût des crimes commis par leurs nazis préférés, plusieurs médias canadiens-anglais ont repris ce refrain dans leurs reportages.

Aucun d'entre eux n'a toutefois égalé William Johnson de *The Gazette*, lequel a consacré pas moins de trois chroniques à étayer cette thèse grossière. Bien connu pour son leitmotiv richelien — les nationalistes québécois sont racistes, antisémites et anglophobes — M. Johnson a profité du *Bye-Bye* pour ajouter à sa liste de fixations freudiennes, tout l'establishment culturel francophone.

Nous voilà donc, une fois de plus, coupables du péché capital du racisme. Vivement les écoles de rééducation pour nationalistes francophones recalitrants. Mais l'émérite et combien obsédé chroniqueur de *The Gazette* ne fut pas le seul à prêcher cette inanité.

Cela dit, le *Bye Bye* de Stéphane Laporte avait de nombreuses «qualités» peu enviables. Il était facile, vulgaire, insipide, peu informé de l'actualité, médiocre et surtout, ennuyeux. Terriblement ennuyeux. Il n'y avait pas assez de scotch au monde pour rendre cette émission franchement drôle. Mais raciste? Jamais de la vie!

D'ailleurs, le seul moment d'humour accompagné d'une pointe d'analyse politique fut justement ce fameux numéro où des Canadiens anglais ivres venaient nous dire leur «amour» au rallye du 27 octobre dernier. Un sketch diffusé par hasard pendant que des jeunes Ontariens passablement éméchés venaient une fois de plus tester la «tolérance» des francophones de la Vieille Capitale...

Nonobstant cette amusante coïncidence, la saynète en question ressemblait étrangement — alcool et bilin-

guisme en trop — à la visite du 27 octobre et à une certaine dynamique politique Québec-Canada anglais. Ceux qui auront déambulé dans le centre-ville de Montréal lors de ce fameux «débarquement» l'auront certes remarqué.

L'aspect carrément surréaliste de l'événement — il n'y manquait que les soucoupes volantes et la papemobile — s'ajoutait aux observations déconcertantes sur le terrain. Que dire de ces hordes de jeunes Canadiens anglais unilingues (pauvres classes d'immersion!), arborant et vendant fièrement leurs t-shirts *Let's keep Canada together*?

Sans méchanceté aucune, un d'eux m'a répondu bien gentiment qu'ils n'avaient tout simplement pas songé à produire une version française... En effet, pourquoi donc se donner une telle peine dans un pays où plus de 75 % de la population est de langue anglaise? Quel gros bon sens!

Cette foule drapée d'unifolies jusqu'au délire ne semblait rien comprendre à la société fort distincte dans laquelle ils venaient de débarquer. Du bien bon monde, comme disait ma grand-mère, mais combien déconnecté d'une réalité qui leur échappait à peu près complètement.

Et, en plus, nous n'aurions pas le droit de rire d'un événement dont l'infantilisme politique fut sans précédent dans l'histoire du monde civilisé? *Give me a break!*

Était-ce xénophobie de se moquer de ces nombreux anglophones qui, tel le vilain des films muets préférant attacher sa dulcinée aux rails d'un chemin de fer plutôt que de la perdre, nous professe leur amour pour autant qu'on ne les quitte pas. Mais gare à nous si nous osions partir, les pires souff-

frances nous seront infligées!

Voilà bien le message envoyé par ce savoureux personnage du *Bye Bye* qui, armé fièrement d'un morceau des Rocheuses pour nous convaincre de rester, se promettait de nous le «pitcher dans la face» si on se séparait... Cette réplique valait bien des colloques de science politique.

Et comment ne pas avoir goûté avec délectation cette merveilleuse riposte sur l'indépendance du Québec qui amènerait les «ethnies» d'ici, victimes présumées de notre racisme, à déménager au Canada anglais, horreur des horreurs! Certains de nos chroniqueurs auraient-ils perdu à ce point leur sens de l'humour?

Il serait intéressant de savoir si nos vierges offensées de la rectitude politique ont rigolé de l'émission de fin d'année de la Royal Canadian Air Force, ce groupe renommé d'humoristes canadiens-anglais. Ont-ils apprécié le personnage souverainiste déguisé en coureur des bois — ceinture fléchée et moustache hitlérienne comprises — qui d'un puissant accent allemand levait le bras droit en jurant de travailler pour la «race supérieure»?

Où sont leurs dénonciations et leurs savantes thèses sur la francophobie des Canadiens anglais?

L'humour politique est un grand art. Mais surtout, il est antinomique à la rectitude politique et à la censure. Les meilleurs humoristes du Canada anglais, dont la Air Force et Double Exposure, l'ont compris depuis bien longtemps. D'où leur succès.

Quant à Stéphane Laporte, pourquoi vilipender le pauvre homme pour son unique sketch politique réussi en de nombreuses années? La médiocrité du reste du *Bye Bye* devrait suffire amplement à nourrir les critiques.

Cette accusation déplacée de racisme et d'intolérance montre bien combien la rectitude politique étouffe ici certains milieux. Pendant qu'au Canada anglais, les médias et les analystes s'embarrassent peu du *political correctness* mais que leurs campus universitaires y pataugent jusqu'au cou, le Québec semble vivre la situation inverse.

Pour paraphraser Jean Chrétien: rien qu'à nous écouter parler, on voit bien qu'on est distinct!

À P R O P O S

... de la croissance dans le monde

Selon la dernière publication de *Perspectives économiques mondiales* par le Fonds monétaire international, les tendances sous-jacentes de l'économie mondiale sont encourageantes à bien des égards et les politiques économiques contribuent sensiblement aux résultats et aux perspectives favorables dans la plupart des pays. D'après le rapport, la croissance économique s'est amorcée depuis un certain temps dans la majorité des pays industriels, tandis que l'inflation, dans de nombreux cas, se maintenait à son niveau le plus bas depuis le début des années 1960. Dans la plu-

part des pays en développement, la croissance est restée particulièrement forte, encouragée par une stabilisation et des tentatives de réformes réussies dans un nombre croissant de pays. La confiance s'est rétablie rapidement dans presque tous les pays à la suite de la crise financière mexicaine, et les flux de capitaux se sont maintenus à des niveaux relativement élevés. Les conditions nécessaires à une reprise de la croissance s'améliorent aussi dans de nombreux pays parmi les plus pauvres, affirme le FMI.

Actualités, Banque mondiale, octobre 1995

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCE QUE DOIS

IDÉES

La réforme locale

Qui sont les vrais représentants des régions?

MARC-URBAIN PROULX

Directeur de la maîtrise en gestion des organisations à l'Université du Québec à Chicoutimi et secrétaire de l'Association canadienne des sciences régionales

Au cours de la dernière semaine de débats à l'Assemblée nationale, le ministre d'Etat au développement des régions, qui est aussi ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette, a fait, coup sur coup, deux déclarations ministérielles très importantes pour les municipalités et les régions du Québec. D'une part, il a lancé un appel pour un Lac-à-l'Épaulé sur la décentralisation avec le monde municipal en début février. De l'autre, il a formé une table de concertation Québec-régions à laquelle siègeront les CRD (conseils régionaux de développement) autour du thème de la régionalisation. Le ministre départage ainsi les enjeux et les intérêts. Il a de plus sollicité clairement des scénarios et des options de changement. La réforme locale et régionale est bel et bien engagée sous sa gouverne.

Se pose encore une fois la question de la représentation des localités et des régions à Québec. Le clin d'œil du ministre fait aux CRD provoque évidemment la réaction des différents acteurs. Ils sont nombreux. Les députés à qui le premier ministre Parizeau a offert le statut de délégués ont été les premiers à réagir publiquement. Ils ne veulent pas disparaître, semble-t-il, comme défenseurs des intérêts régionaux à Québec. Nul doute que les 16 secrétaires aux affaires régionales doivent taper du pied actuellement. Leur médiation des intérêts de Québec et de ceux des régions est encore une fois remise en question, bien que ce rôle soit, à leurs yeux, fort utile pour contrer le localisme et le régionalisme débordants. Quant aux préfets de MRC (municipalités régionales de comté), leur union nationale aspire pour eux à un leadership qu'ils ne prennent eux-mêmes que fort timidement. Pourtant, dans le contexte actuel de restrictions budgétaires, la timidité devient de plus en plus rare.

C'est le cas notamment de plusieurs élus des commissions scolaires qui défendent bien leurs intérêts dans le cadre des États généraux sur l'éducation et aussi sur d'autres tribunes. Il y a aussi les conseils régionaux sectoriels dans la culture, les loisirs, le tourisme, l'environnement, etc. qui désirent aussi avoir accès aux prises de décision qui concernent leur champ d'activités publiques. Accès au pouvoir décisionnel qui s'est récemment amélioré dans la santé et les services sociaux et, à un degré moindre, dans le secteur de la main-d'œuvre.

Et que dire des présidents des conseils économiques locaux, qui réalisent de plus en plus l'importance de leur rôle ainsi que la pertinence de la défense auprès des instances supérieures? Finalement, et non le moindre, plusieurs groupes, comités,

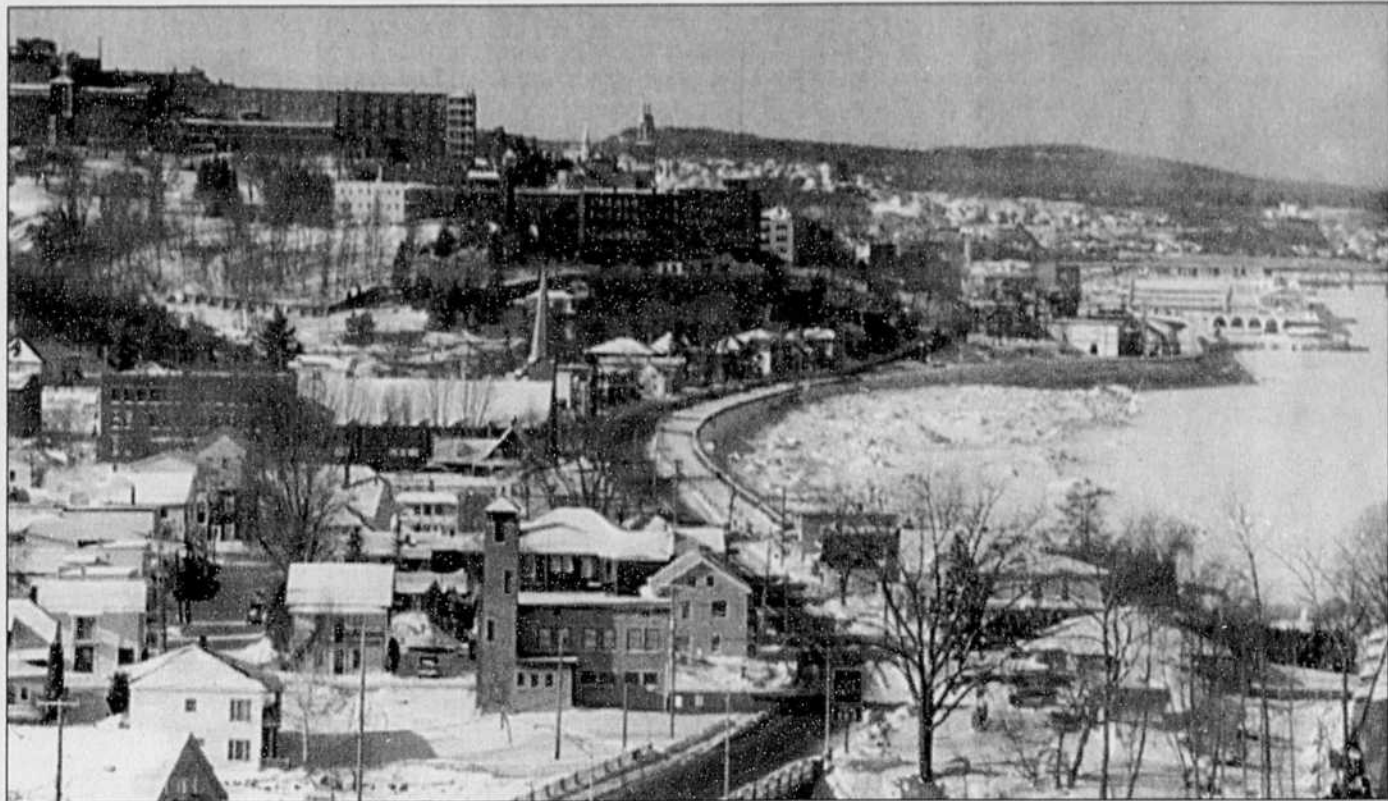


PHOTO ARCHIVES

La ville de Chicoutimi. Au seul Saguenay-Lac-Saint-Jean, il existe 250 organisations publiques, parapubliques et collectives.

tés, clubs et associations locales œuvrant dans différents champs d'intérêt communautaires revendiquent une écoute attentive de la part de leurs gouvernements nationaux. En réalité, ladite mosaïque locale et régionale du Québec ressemble de plus en plus à un vaste champ de concurrence entre diverses organisations publiques, parapubliques et collectives. L'obtention de ressources, de responsabilités, de faveurs, de compétences, voire la seule assurance de leur survie, s'avère un but important poursuivi par tous.

Notre héritage institutionnel

Nous héritons d'un système fragmenté à trois échelons territoriaux (municipal; MRC et communautés urbaines; régions administratives) et éclaté dans une quarantaine de secteurs d'activité publique (éducation, santé, forêts)...

À titre indicatif, il existe maintenant près de 250 organisations publiques, parapubliques et collectives au Saguenay-Lac-Saint-Jean, auxquelles il faut ajouter plus de 850 groupes sociaux ou d'intérêt. Nous avons, dès le départ, 60 municipalités, 11 commissions scolaires et 13 chambres de commerce. Il faut ensuite ajouter à ces institutions traditionnelles des organisations mises en place plus récemment telles que 30 bureaux et directions des ministères provinciaux et fédéraux, trois syndicats, 11 conseils régionaux, quatre conseils MRC, 12 centres de recherche-développement, huit centres hospitaliers, huit coopératives importantes, huit CLSC, huit corporations de développement industriel, cinq agences de promotion touristique, cinq Sociétés d'aide au développement des col-

lectivités, quatre cégeps, deux Sociétés d'aide aux jeunes entrepreneurs, etc. Et que dire de la dynamique collective des regroupements continus sous la forme de réseaux, de clubs et d'associations.

Un tel système aux pouvoirs et responsabilités éclatés et émiétés en différentes organisations s'avère beaucoup plus efficace que l'opinion publique le croit en général. Peu de lourdeurs bureaucratiques, rapidité décisionnelle, adaptation rapide aux changements, transparence de la gestion, créativité dans les solutions aux problèmes, souplesse d'action, émergence et différenciation de leaders communautaires, protection de la liberté individuelle, respect des besoins spécifiques des clients, etc., représentent ses vertus.

Ses vices concernent surtout les duplications de fonctions, les chevauchements de missions et les incohérences dans les objectifs poursuivis, qui furent, selon les observateurs, largement allégés au cours des dernières années. Ce qui reste d'inefficacité peut être corrigé par des interventions visant la claire distinction des responsabilités de chaque organisation locale ou régionale. Il s'agit d'innover en ce sens. De nouveaux mécanismes de coordination des actions sont à cet égard à l'essai un peu partout, notamment les nouvelles tables de concertation, la planification stratégique, les forums, les guichets uniques, les partenariats, les réseaux d'information, etc.

Bref, la culture organisationnelle locale et régionale progresse continuellement en qualité, au fil des innovations institutionnelles. Les gains d'efficacité économique et démocratique sont perceptibles. Dans ces conditions institutionnelles, nul doute qu'une décentralisa-

tion gouvernementale bien ciblée participerait positivement à la recherche de l'efficacité globale de l'État québécois.

Les enjeux immédiats

La réforme éventuelle basée sur la décentralisation et la régionalisation relève par essence d'une politique intersectorielle. Mises à part la Table Québec-municipalités et la Table Québec-régions, les localités et les régions nécessitent un véritable lieu de coordination interministérielle sur ladite politique locale et régionale, et ce, directement au sein du conseil des ministres. Les ministères du Transport, de l'Industrie, de la Santé, de l'Éducation, de la Culture, etc., seraient éventuellement tenus de présenter à cette table de concertation tous les décrets, les projets de loi, les règlements et même les politiques sectorielles où les localités et les régions sont concernées. Les expériences du passé illustrent que les résultats positifs de l'application d'une politique locale et régionale dépend largement de la solidarité engendrée entre les différents intervenants lors de sa conception initiale.

Devant l'envergure de la réforme envisagée actuellement par le ministre Chevrette, il apparaît qu'un tel lieu de concertation est, à notre avis, une condition *sine qua non*. La question de la représentativité des localités et des régions à cette table interministérielle représente la question très actuelle à laquelle devra répondre le futur premier ministre. Nous pourrions à cette occasion prendre connaissance du type de relations Québec-régions qui sont envisagées par le nouveau gouvernement. Sera-t-elle ascendante ou descendante, c'est-à-dire de bas en haut ou de haut en bas? En d'autres mots, les intérêts des localités et des régions seront-ils défendus par des secrétaires d'État nommés par le gouvernement ou par des élus au suffrage?

Le PQ et les groupes ethniques

Au-delà du discours sur la tolérance

CLAUDEL TOUSSAINT

Président du comité national des relations ethnoculturelles du Parti québécois

De nombreux défis attendent le successeur de Jacques Parizeau car le nouvel élu sera, pour trois ans encore, à la fois président du Parti québécois et premier ministre du Québec.

Il faut le reconnaître, le Parti québécois, avec plus de 180 000 membres, constitue aujourd'hui l'une des organisations politiques les plus dynamiques au Canada. Le référendum de 1992 sur les propositions constitutionnelles de Charlottetown, la victoire du Bloc québécois à l'élection fédérale de 1993, suivie de celle du PQ à l'élection provinciale de 1994, et la dernière campagne référendaire, sont autant de reflets de l'extraordinaire vitalité de ce parti. Pour maintenir le cap sur cette lancée, alimenter la flamme souverainiste et entretenir le haut niveau de motivation, il faut valoriser chez tous les militants et militantes le sentiment qu'ils sont au cœur de l'action politique.

Les partis politiques ont de tout temps pratiqué un certain clientélisme au Québec. Dans cette optique, il n'y a pas d'inconvénient à évaluer ses performances en fonction de groupes cibles présidentiels, d'autant plus que cette démarche fait toujours partie d'un plan stratégique assorti de budgets correspondants.

Si le référendum du 30 octobre marque la fin d'un chapitre dans l'histoire du Québec, il ouvre cependant la voie à une nouvelle dynamique. L'arrivée d'un nouveau chef au Parti québécois et à la tête du gouvernement, les réactions provoquées par les déclarations de M. Parizeau au sein de la famille souverainiste, la nécessité de favoriser l'adhésion des citoyens et citoyennes issus des groupes ethnoculturels au projet souverainiste constituent des éléments importants de la nouvelle donne politique.

Les communautés ethnoculturelles ont la réputation de ne pas faire partie des clientèles traditionnelles du PQ et du mouvement souverainiste. Toutefois, à l'heure où les entreprises et autres organisations situent la gestion de la diversité ethnoculturelle de notre société au sein de leurs enjeux stratégiques, au même titre que la planification des ressources humaines, la gestion de la qualité ou l'innovation technologique, le futur chef du Parti québécois et premier ministre du Québec ne peut se permettre d'occulter cette réalité sociologique, économique, démographique, politique et culturelle.

Objectifs

Notre analyse doit dépasser une simple évaluation de nos structures d'accueil des nouveaux arrivants et de l'ouverture de la société ou du parti à la diversité. Nous avons beaucoup réfléchi au cours des dernières années, il est maintenant temps d'agir. Il faut dépasser le discours sur la tolérance, l'ouverture et la générosité pour édifier et consolider à tous les niveaux de la société des pratiques d'inclusion basées sur des liens de solidarité. Il faut mettre en place des conditions objectives qui permettent à un citoyen qui n'est pas forcément interpellé par une certaine dimension historique et linguistique du Québec de s'identifier néanmoins à son présent de société francophone et de s'inscrire dans son avenir.

Pour atteindre ces objectifs, cinq actions nous paraissent fondamentales:

- un engagement ferme du nouveau premier ministre à combattre toutes les formes d'exclusion dans notre société;
- une reconnaissance et une valorisation sans équivoque du caractère pluriethnique de la société québécoise comme réalité sociologique, politique, démographique, économique et culturelle;
- une stratégie gouvernementale, à l'intention spécifique des groupes ethnoculturels, favorisant l'adhésion à une citoyenneté québécoise basée sur l'utilisation d'une langue commune: le français et une définition du peuple québécois reconnaissant son pluralisme;
- un soutien gouvernemental aux partenaires œuvrant dans le domaine de l'intégration socioéconomique de citoyens de diverses origines;
- un accroissement du soutien gouvernemental aux organismes communautaires œuvrant dans le domaine de l'accueil et de l'adaptation des nouveaux arrivants.

Les citoyens de diverses origines ont tous leur place au Québec. Il appartient au futur chef du PQ et premier ministre du Québec de les associer concrètement au projet souverainiste et à l'édification d'une société plus humaine, dont les rapports sont fondés sur le combat de l'exclusion, la solidarité, la non-discrimination et une véritable participation.

La volonté politique doit être sans équivoque, même si pour cela nous devons bousculer les mentalités et vaincre les résistances.

Carcajou: une guerre perdue

La prohibition, c'est payant pour les policiers et les politiciens mais pas pour les citoyens

FRANÇOIS ROYER
MONTREAL

Depuis plusieurs semaines maintenant, les médias nous montrent les «merveilleux exploits» de l'escouade Carcajou. Cette escouade, créée en grande pompe et sous la pression populaire, nous donne l'illusion que l'on s'occupe de la sécurité du public. À grands renforts de publicité, les autorités policières tentent de nous faire croire que la seule solution possible réside dans la guerre directe aux motards criminalisés. Pire encore, elles tentent de nous faire croire que cette guerre peut être gagnée. C'est une illusion dangereuse qui nous coûtera cher sur le plan monétaire et social.

Tout le monde sait que les profits des motards (et des autres criminels) proviennent principalement des activités entourant le trafic des drogues. Or, les profits élevés que procure ce trafic ne font qu'attirer les criminels de tout acabit, qu'ils soient habillés d'une veste de cuir ou d'un veston et d'une cravate. Pour tous ces gens, à travers le monde, les drogues sont une mine d'or et ils sont prêts à tout pour la défendre. On a juste à voir l'arsenal qu'ils utilisent pour s'en rendre compte: ils sont armés jusqu'aux dents.

Or, on aura beau neutraliser tous les motards de la province, nous ne ferons qu'en attirer d'autres qui viendront prendre leur place. Ils seront plus féroces et mieux armés que les motards actuels. Et si nous stoppons ces nouveaux, il y en aurait d'autres qui viendraient, encore et encore. L'argent est plus fort que toutes les escouades antidrogues. Si on éliminait tous les motards, nous ne ferions que faire de la place aux autres organisations criminelles qui les remplaceraient aussitôt, la police ayant fait la job pour eux. On ne fait que changer le mal de place. La guerre aux motards criminalisés est sans issue. Mais ça, nous ne l'entendons jamais venant de la bouche des politiciens ou des autorités policières.

La guerre aux motards est, comme vous le savez sans doute, une extension de la guerre aux drogues. Cette guerre-là aussi est sans issue, et ce depuis le début. Il y aura toujours des gens ordinaires qui seront prêts à défier les autorités. Je dis «ordinaires» parce qu'ils sont, pour la majorité, bien loin du stéréotype «déchet de la société» présenté par les médias. Ces gens jugent que consommer des drogues, c'est un choix personnel qui ne regarde per-

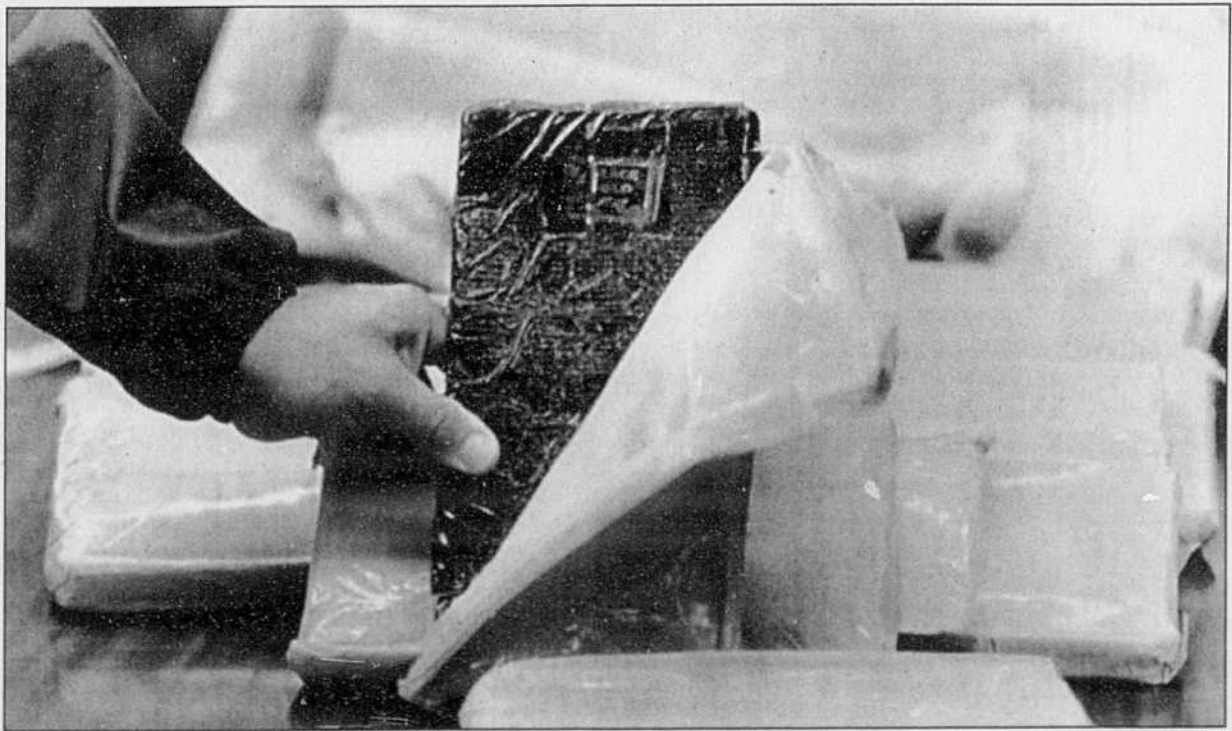


PHOTO PC

Une autre saisie de drogue. La guerre aux motards n'est qu'une extension de la guerre aux drogues.

sonne d'autre qu'eux-mêmes. Des milliers d'entre eux sont arrêtés chaque année pour avoir possédé de ces substances maléfiques. Pourtant, n'en déplaise à la politique de «tolérance zéro», le marché est en pleine expansion. La ligne dure, c'est juste bon pour l'image publique. Ses résultats sont insignifiants.

Il existe des dizaines de bons arguments en faveur de la légalisation des drogues. Chacun de ces arguments s'appuie sur des statistiques solides et une argumentation en béton. Les tenants de la prohibition, eux, s'en tiennent depuis 75 ans à la démagogie et à la désinformation. Grâce à eux, la population a une vision complètement faussée de ce que sont les drogues en réalité. À chaque année aux États-Unis, il y a un peu moins de 4000 personnes qui meurent de surconsommation ou de drogues de mauvaise qualité. C'est 25 fois moins que l'al-

cool et 100 fois moins que la cigarette! Pourtant, ce sont les drogues autres que le tabac et l'alcool qui sont considérées comme des poisons, comme le fléau de cette fin de siècle. Trouvez l'erreur...

Le véritable fléau, ce ne sont pas les drogues mais bien la guerre qu'on leur fait. Nous sommes au point où l'attitude guerrière de la police est une menace à la démocratie et aux droits individuels. Nous sommes au point où la violence reliée au trafic illégal des drogues pourrait le tissu social à l'échelle de la planète. Nous sommes au point où les unités anti-drogues et leur administration ne vivent plus que pour elles-mêmes, demandant des fonds toujours plus volumineux (et plus inutiles). La prohibition, c'est une religion payante pour les policiers, les politiciens et toute la bureaucratie juridique. Mais ce sont les gens ordinaires qui en paient le prix et en subissent les conséquences.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakabuski; Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Duclos et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Belair (responsable), Stéphane Baillargeon, Paule des Rivières, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Sylviane Trunier (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Jocelyn Coulon, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Marie-Claude Pettit, Julie Tremblay (commis). **La Documentation:** Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). **LA PUBLICITÉ** Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, Avis publics et annonces classées), Jacqueline Avri, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Miscevic, Jacques A. Nadeau, Micheline Rueland, Monique Verreault (publicitaire); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (secrétaire). **L'ADMINISTRATION** Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Florine Cormier, Céline Furoy, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. **LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE** Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. **LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES** Christian Guy (superviseur à la promotion des abonnements). **LA PRODUCTION** Jocelyn Arsenault (directeur de la technologie et des approvisionnements), Michael Schneider et Marie-France Turgeon (direction de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lessage, Michèle Malenfant, Christian Vien, Olivier Zuida. **LE CONSEIL DU DEVOIR** Marcel Yves L. Duhaime (président), LA FONDATION DU DEVOIR (conseil d'administration), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

KREMLIN

«Nous seront kamikazes jusqu'au bout»

SUITE DE LA PAGE 1

pire. «Nous n'avons rien à perdre. Nous resterons ici jusqu'au bout», a déclaré devant les caméras un homme armé d'un fusil d'assaut.

«Nous seront kamikazes jusqu'au bout», a confirmé Salman Radouïev. «Le principal slogan de notre action est la mort ou la liberté», a-t-il dit alors que retentissaient des coups de feu.

Selon l'agence Tass, Salman Radouïev, qui est le gendre du dirigeant séparatiste tchétchène Djokhar Douaïev, aurait déclaré par radio à des officiers russes: «Les loups sont chez vous. Retirez les troupes de Tchétchénie, sans cela des civils seront abattus.»

Le raid sur Kizlyar fait craindre une répétition de l'assaut avec prise d'otages opéré en juin par des Tchétchènes à Boudennovsk, dans le sud de la Russie, qui s'était soldé par plus de cent morts. Après deux assauts manqués des forces russes, le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine avait alors entamé des négociations avec les auteurs de la prise d'otages et ouvert la voie aux pourparlers avec les indépendantistes tchétchènes.

Furieux qu'on ait laissé se produire une nouvelle affaire de cette nature, le président Boris Eltsine s'en est pris aux membres de son gouvernement lors d'une réunion extraordinaire consacrée à la crise de Kizlyar. «Les troupes frontalières dorment», a-t-il dit à ses ministres en exigeant une «action résolue» pour mettre fin à la crise immédiatement.

Kizlyar est située à une centaine de kilomètres au nord-est de Grozny, la capitale tchétchène. La Russie a dépêché des troupes dans la région et a renforcé la sécurité dans le Nord-Caucase. Selon Interfax, environ 4000 soldats ont été envoyés à Kizlyar pour faire face au commando.

La sécurité a été renforcée à Moscou, notamment aux abords des bâtiments officiels, indique Interfax. Le ministre de l'Intérieur Anatoly Koulikov a interrompu des vacances et a regagné Moscou.

Lors de l'affaire de Boudennovsk, le premier ministre avait personnellement négocié avec des rebelles.

Cette fois, les autorités russes sont probablement moins enclines à négocier, notamment parce qu'une élection présidentielle est prévue en juin. «Je m'attends à un assaut contre le bâtiment de Kizlyar et à une répression militaire en Tchétchénie», a déclaré Dmitry Trenine, expert militaire à la Fondation Carnegie pour la paix internationale.

«Nous pourrions assister à l'envoi de renforts militaires en Tchétchénie, au bombardement aérien de positions rebelles dans les montagnes tchétchènes et à de nouvelles actions en plaine.»

À l'instar de bien d'autres villes du Nord-Caucase, Kizlyar abrite des dizaines de communautés — 32 nationalités différentes y étaient recensées en 1992.

FAMILLES

«Plus la situation économique est difficile, plus il y a des problèmes de pauvreté et de santé»

SUITE DE LA PAGE 1

programme d'employabilité du ministère.

Il semble en effet que l'impact de la précarité des emplois ne se fasse pas seulement sentir sur des prestataires de l'aide sociale considérés «aptes» au travail. Bon nombre de bénéficiaires de l'aide sociale actuellement classés «inaptes» au travail auraient été considérés capables de travailler avant d'être frappés par des problèmes de santé physique et mentale en raison d'une «surcharge de stress» liée à la conjoncture économique.

«Plus la situation économique est difficile, plus il y a des problèmes de pauvreté et de santé», a fait remarquer Hélène Sarasin, responsable des relations de presse et des relations publiques au ministère. «L'un des principaux problèmes est une surcharge de stress qui amène des problèmes de divers ordres comme des problèmes cardiaques, des problèmes respiratoires et des problèmes de dépression» qui rendent ces personnes, anciennement des travailleurs, inaptes au travail.

L'étude du ministère révèle qu'alors que 41 % des prestataires considérés incapables de travailler le sont en raison d'une déficience en santé physique, dans le cas de 31 % de ces prestataires, ce sont des problèmes de santé mentale — dont la dépression — qui les rendent inaptes au travail. Enfin, plus d'un prestataire inap-

te sur cinq est ainsi classé en raison d'une «déficience intellectuelle».

Ce profil de la clientèle inapte au travail fait partie d'une série d'études qu'effectuent les chercheurs du ministère dans le cadre d'une réforme en profondeur du régime de l'aide sociale que vise la ministre d'ici un an et demi. Les études alimentent les recherches du comité d'experts, nommé par Mme Blackburn, qui se penche actuellement sur la question et qui doit lui remettre son rapport à la fin février.

C'est dans le cadre de cette même analyse que l'on a procédé à un profil des femmes à l'aide sociale afin de mieux cibler les interventions des agents de l'aide sociale auprès de cette clientèle dont le principal obstacle à leur insertion en emploi serait la difficile conciliation travail-famille. En effet, alors que 68 % des hommes prestataires sont célibataires, sans obligations familiales, six femmes prestataires sur dix ont des enfants à charge. Et alors que 55 % des hommes aptes au travail sont classés «non-participants», refusant tout simplement de participer aux programmes d'employabilité du ministère, la moitié des femmes prestataires sont classées «non disponibles», c'est-à-dire incapables de prendre part à ces programmes en raison des enfants d'âge préscolaire à leur charge.

L'étude met en relief, de façon spectaculaire, le lien incontestable entre la pauvreté et le fait d'être chef de

famille monoparentale. Les 75 600 mères seules dépendant de l'aide sociale en 1991 comptaient en effet pour 55 % de toutes les Québécoises alors à la tête d'une famille monoparentale, soit 138 000 mères au total. Les chercheurs n'ont pu établir la proportion actuelle, puisque cette dernière donnée provient du recensement qui ne se fait que tous les cinq ans.

Mais l'étude fait remarquer que le nombre de mères seules vivant de l'aide sociale s'est situé à 84 000 en 1994, soit un augmentation de 12 % par rapport à 1991.

Consciente depuis son entrée au ministère des obstacles particuliers auxquels font face les mères seules dans leurs tentatives d'intégrer le marché du travail, la ministre Blackburn, également responsable de la Condition féminine, s'est donné comme priorité l'objectif d'instaurer des mesures propres à cette clientèle. Elle en a révélé une, hier, en annonçant la création d'une nouvelle catégorie d'agents de l'aide sociale, qui se consacreront à ces prestataires.

Les principaux obstacles étant la présence d'enfants d'âge préscolaire et le manque d'expérience de travail, ces agents seront plus à même d'aider ces prestataires à concilier le retour au travail ou aux études avec leurs obligations familiales, a fait savoir l'attachée de presse de la ministre, Christiane Miville-Deschênes. Ces agents suivront une formation spécialisée, bien que l'on ait omis hier d'en préciser la nature.

BOIVIN *Un indéfectible serviteur*

SUITE DE LA PAGE 1

sionné en 1967 pour l'aider à fonder le Mouvement souveraineté-association. Candidat péquiste défait aux élections de 1970 et 1973, il est entré au bureau de l'ancien premier ministre en 1977 et en est sorti en 1984.

Son retour au bunker de la Grande-Allée est révélateur du style de leadership qu'entend privilégier le prochain premier ministre, qui s'adjoint ainsi un conseiller politique d'expérience pour qui la culture péquiste n'a pas de secrets. M. Bouchard voulait donner du muscle politique à son entourage et il s'est trouvé un père fouettard, une réputation qu'il s'était méritée comme éminent ce gribou de René Lévesque.

Redoutable manœuvrier, Jean-Roch Boivin a fait et défait des carrières politiques. Sous le premier régime péquiste, il incarnait la loyauté au chef, dont il était l'homme de confiance. Les ministres de l'époque ont goûté à sa rudesse et ceux qui y ont encore le voient sans doute revenir avec appréhension.

Chose certaine, au sein d'un entourage si peu aguerri à l'exercice du pouvoir, son influence sera prédominante. Gilbert Charland sera directeur de cabinet en titre, une fonction qu'il a assumée pendant deux ans avec le Bloc à Ottawa. M. Bouchard a également rapatrié François Leblanc et Pierre-Paul Roy, qui agiront comme conseillers politiques.

Marthe Laurence demeurera son attachée de presse.

Cinquième survivant de l'escadron bloquiste, Bob Dufour est un spécialiste de l'organisation. Il était réjoui à l'idée de suivre son chef au bunker de la Grande-Allée. Mais il semble que M. Bouchard souhaite plutôt lui confier le poste de directeur général du parti, que Monique Simard assume en même temps que la vice-présidence et dont elle démissionnera pour faire acte de candidature dans le comté de Laprairie.

Conscient que certains de ses projets politiques sont susceptibles de heurter les susceptibilités de la base militante, soucieux de prévenir les embuscades et de désamorcer les tensions, le futur premier ministre voudrait que le poste le plus stratégique de l'appareil soit occupé par un indéfectible serviteur. Dans son esprit, Bob Dufour s'avère l'homme de la situation. Mais la suggestion suscite des réticences au sein même de l'exécutif national et des groupements régionaux comme Montréal-Centre. En cumulant les deux postes, Monique Simard devait répondre de sa gestion devant les membres du conseil national. En scindant les deux postes, le nouveau directeur général ne serait redevable qu'à l'exécutif national, auquel il reviendra d'ailleurs de le désigner. L'insistance du futur chef pourrait accentuer le sentiment de méfiance qui émerge chez les militants et au sein de la députation péquiste.

IRAN «Les basijis, ce sont des complexés, des jaloux»

SUITE DE LA PAGE 1

pays. La Perse a été islamisée au septième siècle. Les scènes d'amour de *Roméo et Juliette* sont censurées. «Ils ne nous enseignent que des mensonges!», lance Leila, 16 ans, une jolie iranienne de Téhéran.

Ils sont las d'avoir, eux aussi, à mentir. Tout plaisir doit être caché de la vie publique: l'amour, le sexe, leur créativité et même ce qu'ils regardent à la télé. Des antennes satellites, bien cachées, demeurent malgré leur interdiction par le gouvernement.

Révoltés, gavés de films américains qu'ils trouvent au marché noir et qu'ils écoutent sur leur magnétoscope à la maison (un tiers des familles iraniennes en ont un), bien des adolescents deviennent des éléments subversifs potentiels, des *garbadeh*, ceux qui sont empoisonnés par l'Ouest. «Ces jeunes traînent avec eux la culture de l'Ouest, soutient Sayed, un jeune membre du Hezbollah âgé de 24 ans, un radical religieux. La seule façon pour l'Ouest de nous attaquer, c'est de nous livrer une guerre idéologique. C'est notre devoir de remettre ces jeunes dans le droit chemin.»

Ali Reza ne compte plus le nombre de fois où il a été arrêté par les gardiens de la révolution, «la police islamique», à cause de ses cheveux longs ou parce qu'il était accompagné d'une fille.

Un soir, il allait reconduire une petite amie lorsque la police l'a arrêté. Ils ont laissé aller la fille, mais ils ont gardé Ali Reza. Ils l'ont battu et lui ont coupé les cheveux, prétextant qu'ils étaient trop longs. Une autre fois, un mollah l'a condamné à 74 coups de fouet pour avoir été pris en flagrant délit avec trois autres adolescents chez une jeune fille. Il s'en est tiré sain et sauf en donnant

200 000 rials (100 \$) au prêteur.

Lors d'une descente dans un parc l'hiver dernier, la police a arrêté 2000 personnes dont 80 % avaient moins de vingt ans.

La loi islamique interdit aux gens des deux sexes de converser, de partager une voiture ou de s'asseoir côte à côte s'ils n'ont pas de liens familiaux. Cette règle est rigoureusement appliquée aux jeunes dans la fleur de l'âge.

Draguer devient alors un art subtil et dangereux. «Si tu tiens une fille par la main, tu risques gros, explique Pejman, un étudiant de 17 ans. Mais si tu as une voiture, tu peux tout faire!»

Pour rencontrer des garçons, Leila se lève à 6h le matin. Pendant que son père se prête à sa prière matinale, Leila et ses copines se font belles, comme d'autres ailleurs dans le monde, se pomponnent un vendredi soir pour sortir avec les copains.

Elles s'en vont à la montagne Darake, dans le nord de Téhéran. Pour s'y rendre, il faut grimper pendant au moins une heure un sentier aride. Le café le plus couru est à une heure et demie de marche. Sur le chemin, les graffitis aux murs ont perdu leur saveur islamique depuis longtemps: Guns N' Roses, Pink Floyd, le «A» de l'anarchie sont les mots d'ordre de la nouvelle génération.

Les adolescents se suivent à la queue leu leu, s'examinent, passent des commentaires. «Si tu portes un tchador [le long voile noir, symbole de la féminité islamique en Iran], tu peux être certaine que personne ne te regardera; tu auras l'air pauvre et militante, explique Leila avec dégoût. Si tu montres trop tes cheveux, c'est vulgaire. Les couleurs pour les filles, cette année, sont le noir et le marine. Le pastel, c'était il y a deux ans.»

Elles portent presque toutes des imperméables à la mode au-dessus du genou. Dessous, les jeans sont de rigueur. Il n'y en a pas une qui ne soit pas maillée.

A 8h du matin, au Omkan Café, il n'y a plus de place. On dirait une grande fête. Ils siroient leur Parsi Cola, version iranienne du Pepsi, se lancent des regards et s'échangent discrètement leur numéro de téléphone.

«Qu'est-ce que tu fais ici?», demande-t-on à un jeune homme.

«Je cherche une belle fille», répond-il tout de go.

«Et si tu en rencontres une?»

«Je l'invite chez moi», lance-t-il en riant.

«Et qu'est-ce qui arrive?»

«De mauvaises choses!», continue-t-il.

Du haut de la terrasse qui surplombe la place, les *basijis* veillent déjà. Les *basijis*, ce sont des volontaires qui aident la police islamique. Ils sont du même âge que ceux qu'ils guettent.

«Eux, ils n'ont rien, lance sèchement Leila. Ils sont sales, pauvres et laids.» Mais ce matin, les *basijis* du café Omkan, la barbe mal taillée et les pantalons trop grands, savent qu'ils peuvent faire trembler toute cette bande de petits «bourgeois».

L'air fier, le menton relevé, l'un d'entre eux refuse de répondre à nos questions. Il doit veiller à l'ordre, nous explique-t-il.

Les *basijis* sont souvent recrutés dans les milieux pauvres et militants. Ils sont souvent frères ou sœurs, fils ou filles de martyr, c'est-à-dire de victimes de la guerre Iran-Irak, la guerre sainte qui a saigné le pays pendant huit ans.

Pour ceux issus des milieux défavorisés, peu éduqués, l'avenir n'est pas reluisant. Le taux de chômage est au

bas mot de 30 % chez les jeunes. Faute d'emploi, beaucoup se lancent dans le trafic illégal, certains sombrent dans la drogue.

Les organisations religieuses qui recrutent les *basijis* donnent une alternative. Les privilèges qu'elles leur offrent sont nombreux. Mais ce qui attire surtout, c'est le pouvoir qu'elles leur délèguent.

A 14 ou 15 ans, des jeunes, mitrailleuses dans les mains, montent la garde aux barrages routiers. Ils vérifient si les femmes sont trop maquillées, s'il n'y a pas de cassettes de chanteurs à l'index dans le coffre à gants, si un garçon ne serait pas seul dans une voiture en compagnie d'une fille avec laquelle il n'aurait aucun lien de parenté.

«Ils seraient au chômage s'ils n'étaient pas là en train de nous emmerder. Les *basijis*, ce sont des complexés, des jaloux. Un jour, ils nous ont arrêté, on avait soixante disques compacts, ils ont tout confisqué.»

Ali Reza les déteste. Il se dit victime d'un «apartheid religieux». 30 % des places à l'université sont réservées aux *basijis*. Pour qu'Ali Reza soit reçu à l'université en médecine, il devra avoir des notes plusieurs fois supérieures aux jeunes religieux. Et même encore, il devra passer un test sur l'islam et se soumettre à une entrevue. «Pour cela, il faudra me laisser pousser une barbe, porter des pantalons larges, de vieux souliers et une chemise attachée au cou, bref avoir l'air d'un militant.»

Leila, Amin et Ali Reza ne parlent pas de révolution comme leurs frères et sœurs de la génération précédente. Ils aiment leur pays mais se sentent incapables de changer quoi que ce soit. Ils veulent simplement partir loin, au Canada peut-être, ou, pourquoi pas, au «pays des impies», chez les Américains.

DENTISTE

DENTUROLOGISTE

- SERVICE DE DENTISTERIE ESTHÉTIQUE
- SERVICE DE CHIRURGIE BUCCALE ET IMPLANTS DENTAIRES (PAR SPÉCIALISTE)
- SERVICE DE PROTHÈSE SUR IMPLANT

Dr Michel Lefort, D.M.D.
Guylaine Brouillette, D.D.



1832 Sherbrooke ouest, Montréal, Qc H3H 1E4
tél.: 939-2600
Métro Guy, sortie St-Mathieu



CLINIQUE CAPILLAIRE
INTERNATIONALE INC.

& membre associé Hairfax



Céline Simard, dir.
consultante

1832, Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E4
(Métro Guy) Tél.: (514) 935-6616

INTÉGRATEUR-
VOLUMATEUR

LA MICRO-GREFFE

- UNE TECHNIQUE SÛRE ET EFFICACE
- UNE INTERVENTION CHIRURGICALE MINEURE
- UN RÉSULTAT PERMANENT

Dr. Robert Prescott
& Associés (Omnipraticiens)

Liposuction (Anesthésie locale)
Greffes de cheveux au laser
Traitement des rides au laser

•Collagène •Varices •Obésité

1832, Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E4
Tél.: (514) 935-6616 Fax: (514) 933-2104

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ

AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS

Les numéros de téléphone suivants
sont valables pour le service
de livraison par camelot et
pour les abonnements postaux.

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559